

“VIVRE AVEC UN HANDICAP DANS LA PAUVRETÉ EXTRÊME AU NOUVEAU-BRUNSWICK”



**FRONT COMMUN POUR LA JUSTICE SOCIALE DU
NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**

SEPTEMBRE 2017

WWW.FRONTNB.CA

“VIVRE AVEC UN HANDICAP DANS LA PAUVRETÉ EXTRÊME AU NOUVEAU-BRUNSWICK”

INTRODUCTION

Cela devrait aller de soi, et tous devraient être d'accord, que chaque citoyen du Nouveau-Brunswick a le droit d'avoir ses besoins de base de comblés. Les besoins de base étant surtout: la nourriture, le logement, les vêtements et le transport. Et, s'il en va de soi et que tous sont d'accord, pourquoi alors dans une province comme la nôtre, connue pour ses gens si généreux, est-ce que nous acceptons que des personnes vivant avec des handicaps sévères soient laissés dans des conditions financières qui les empêchent de joindre les deux bouts: sans garantie d'avoir accès à suffisamment de nourriture pour trois repas nutritifs par jour, pas certains s'ils et elles vont être capables de trouver du logement qui corresponde à leurs besoins en accessibilité (à tout le moins qui leur permette d'avoir accès à leur porte d'entrée et à leur salle de bain) à cause du manque de logements accessibles qui sont aussi à la fois abordables, sans les ressources nécessaires pour se payer un logement sanitaire et sécuritaire, pas toujours capables d'accéder à du transport adapté qui, dans bien des cas, est leur seul moyen de se rendre du point A au point B?

Pourquoi est-ce que tout cela est même toléré dans une province où il y a certainement assez de ressources à partager? Notre collectivité n'a-t-elle pas la volonté de faire de la nourriture, du logement, des vêtements et du transport de très hautes priorités? Pourtant, n'importe quel chef de famille consciencieux mettrait ces mêmes items (la nourriture, le logement, les vêtements et le transport) tout en haut de sa liste en préparant le budget familial. Il ou elle payerait probablement pour les besoins de base de tous les membres de la famille en tout premier lieu, avant toute autre dépense. Parce qu'un ou une bon(ne) chef de famille sait bien que les besoins de base doivent être comblés avant que quoi que soit d'autre puisse être accompli; avant que les membres de la famille ne puissent participer pleinement dans leur communauté. Alors, ne devrait-il pas en être de même quand vient le temps pour le gouvernement de préparer le budget provincial? Ne devrait-on pas, pour bâtir des communautés en santé, en tout premier lieu, allouer suffisamment de ressources pour que les besoins de base de tous les citoyens soient comblés y compris et surtout ceux des personnes qui sont incapables de subvenir à leurs propres besoins? Ne serait-ce pas là la seule chose juste et bonne à faire? La seule vraie bonne option pour qu'il y ait enfin justice pour tous?

En 1948, à Paris, le Canada a signé la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) grâce à laquelle de s'assurer que tous aient accès à un standard de vie adéquat a enfin fait partie de la loi internationale. Et, dans l'article #25 de la DUDH, il est stipulé que:

“Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.”

Et tous sont d'accord qu'un handicap sévère est habituellement une circonstance indépendante de la volonté d'une personne. Pourquoi, alors, est-ce que ceux vivant avec des handicaps sévères, des citoyens honnêtes et qui respectent les lois, devraient-ils être punis en étant privés de nourriture, de logement adéquat, de vêtements et/ou de transport seulement parce qu'ils se trouvent à avoir un handicap assez sévère pour les empêcher de bien gagner leur vie et donc qui fait qu'ils deviennent dépendants des programmes sociaux pour subvenir à leurs besoins? Pourquoi est-ce qu'ils devraient être punis simplement du fait qu'ils ont un handicap sévère? Pourquoi priver d'honnêtes citoyens qui vivent avec un handicap d'un ou plusieurs de leurs besoins de base? Ne méritent-ils et elles pas d'être traité(e)s avec plus de respect et de dignité?

PAUVRETÉ EXTRÊME

Dans le rapport qui suit, il sera démontré que les personnes vivant seules et avec des handicaps sévères au Nouveau-Brunswick ne sont pas capables de subvenir à tous leurs besoins de base lorsqu'ils dépendent de l'aide sociale dans cette province. Et, on dit des personnes incapables de remplir tous leurs besoins de base qu'ils et elles vivent dans une pauvreté extrême. La pauvreté extrême qui est définie par la Société d'inclusion économique du Nouveau-Brunswick dans son document intitulé: “Ensemble pour vaincre la pauvreté – Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019” comme:

“...pour ceux dont le revenu est moins de 50% des Mesures de faible revenu (MFR).”

La plus récente MFR établie par Statistique Canada, en 2013, pour une personne seule, étant équivalente à \$21,201 par année. Ce revenu annuel quand ajusté avec la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada pour obtenir la MFR équivalente pour l'année 2017 qui devient égal à \$22,458 par année. Et, pour continuer, si la pauvreté extrême est définie comme étant un revenu qui est moins de 50% de la MFR, alors la pauvreté extrême pour une personne vivant seule en 2017 est un revenu qui est moins de 50% de \$22,458 soit moins de \$11,229 par année. Et, étant donné que les personnes seules vivant avec un handicap sur l'aide sociale au Nouveau-Brunswick ne reçoivent que l'équivalent de \$9,528 par année, cela les classe malheureusement, définitivement dans une situation de pauvreté extrême. Les revenus d'aide sociale dans cette province étant nettement insuffisants; pas assez pour remplir tous les besoins de base des personnes qui doivent se fier sur cette aide de dernier recours comme il le sera démontré un peu plus loin dans ce rapport.

De plus, pour les besoins de l'illustration contenue dans ce rapport, un groupe cible a été choisi: les personnes avec un handicap vivant seules puisque la plupart des bénéficiaires de l'aide sociale au Nouveau-Brunswick qui se trouvent à recevoir les prestations prolongées et qui reçoivent le supplément d'invalidité mensuel (91.33% en septembre 2017) vivent dans des ménages d'une seule personne. Par contre, il est entendu que même si les personnes seules avec un handicap ont été choisies comme groupe à l'étude ici, ils et elles ne sont pas les seul(e)s pour qui les taux d'aide sociale ne sont pas suffisants dans cette province. En effet, les taux d'aide sociale au Nouveau-Brunswick sont si bas pour tous les groupes qu'il est difficile pour tous les ménages, peu importe le nombre de personnes les composant, de survivre avec des niveaux de revenus aussi bas.

Aussi, on doit comprendre que les personnes vivant avec des handicaps sévères sur l'aide sociale ne sont définitivement pas non plus les seuls qui ont de graves problèmes financiers, et qui, dans cette province, n'arrivent pas à subvenir à tous leurs besoins de base. Mais, étant donné que l'aide sociale se trouve à être le revenu minimum garanti accessible à tous en cas de circonstance malheureuse comme un handicap, de travailler à améliorer les taux d'aide sociale pour les personnes avec des handicaps sévères qui vivent au Nouveau-Brunswick devrait définitivement être une priorité pour s'assurer que ce groupe déjà assez vulnérable ait enfin accès à un standard de vie minimum et adéquat en termes de: nourriture, logement, vêtements et transport.

ENTREVUES

Dans les sections qui suivent, des chiffres seront présentés qui à eux seuls seraient probablement suffisants pour convaincre n'importe qui que les prestations d'aide sociale au Nouveau-Brunswick sont clairement insuffisantes pour subvenir aux besoins de base des bénéficiaires. Par contre, les chiffres à eux seuls ne pourraient nous raconter plusieurs des situations que les personnes vivant avec des handicaps sévères et à faible revenu vivent au quotidien.

Donc, des entrevues ont été réalisées avec des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick qui essaient de vivre avec de très faibles revenus. Les entrevues étaient d'une durée de 2 heures chacune et ont été effectuées entre les mois de mai, juin et juillet 2017 pour recueillir des histoires à propos des défis quotidiens que rencontrent les personnes avec des handicaps sévères quand ils essaient de vivre avec des revenus insuffisants, dans la pauvreté extrême.

Au total, 12 personnes ont pris part aux entrevues dans le cadre de ce projet. Des personnes avec une variété de types de handicaps ont participé incluant des personnes avec des handicaps cognitifs, de santé mentale et physiques. Une méthode de sélection des participants non-aléatoire a été utilisée. Toutes les citations recueillies lors des entrevues se retrouvent à la fin de ce document dans l'Annexe D – même si certaines d'entre elles sont aussi reprises à l'intérieur même du texte qui va suivre. La description du projet (Annexe A), l'accord de confidentialité (Annexe B) et le questionnaire utilisé pour les entrevues (Annexe C) sont tous aussi présentés à la fin de ce rapport.

COÛT MINIMUM D'UN STANDARD DE VIE ADÉQUAT

Combien est-ce que ça coûte à une personne pour s'assurer d'avoir un standard de vie adéquat et suffisamment de ressources pour subvenir à tous ses besoins de base? Cela varie certainement d'une personne à l'autre dépendamment de l'endroit où il ou elle habite, de l'âge de la personne, de si c'est un homme ou une femme. Alors, certains choix ont dû être faits pour l'illustration qui va bientôt suivre...

Premièrement, il a été décidé que la ville de Moncton serait la région géographique de choix puisque la majorité des personnes passées en entrevues pour ce projet habitaient Moncton et qu'une ville devait être choisie pour obtenir de l'information plus précise sur les coûts de loyer. Deuxièmement, les personnes ont été divisées en deux groupes selon leur genre parce que les besoins nutritionnels des individus et conséquemment le coût d'un panier d'épicerie varie grandement selon qu'une personne est un homme ou une femme. Troisièmement, l'âge pour les deux groupes (hommes et femmes) a été établi de 31 à 50 ans ce qui était aussi assez représentatif du groupe de personnes passées en entrevues. Finalement, certains besoins de base ont été sélectionnés pour calculer le coût de la vie minimum (dans le Tableau 1): le logement, la nourriture, les produits d'entretien ménager, le transport, les vêtements et autres items personnels (qui comprennent, entre autres, les coupes de cheveux, les produits d'hygiène personnelle, les loisirs, les meubles, les réparations, les coûts de remplacements, etc.) et le téléphone. Les montants utilisés pour calculer tous les coûts pour un standard de vie minimum ont été pris des données disponibles les plus récentes (couvrant des périodes variant soit de 2015, de 2016 ou de 2017). Et, plus de détails quant aux périodes spécifiques associées à chacun des coûts détaillés dans le Tableau 1 peuvent être trouvées dans les notes de bas de tableau.

Tableau 1 – Coût de la vie minimum pour les Monctoniens

Besoins de base	Hommes de 31 à 50 ans	Femmes de 31 à 50 ans
Logement – Appartement à 1 chambre ¹	\$678	\$678
Logement – Électricité et Chauffage ²	\$117	\$117
Nourriture ³	\$257	\$217
Produits d’entretien ménager ⁴	\$17	\$17
Transport ⁵	\$63	\$63
Vêtements et autres items personnels ⁶	\$135	\$135
Téléphone ⁷	\$35	\$35
COÛT MENSUEL TOTAL	\$1,302	\$1,262
COÛT ANNUEL TOTAL	\$15,624	\$15,144
MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION ⁸	\$17,746	\$17,746

¹ Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) du Rapport sur le marché locatif de 2016 pour la RMR de Moncton. Loyer moyen pour un appartement à une chambre à coucher.

² De: “Budget de subsistance et budget de confort minimum, juin 2015” du Dispensaire diététique de Montréal. Données sur l’électricité ensuite multipliées par 1.71 pour tenir compte de la différence de 71% dans les coûts d’énergie entre la province du Québec et celle du Nouveau-Brunswick de “Comparaison des prix de l’électricité dans les grandes villes nord-américaines. Tarifs en vigueur le 1^{er} avril, 2016. Rapport d’Hydro Québec.”

³ Données prises du rapport “Bien se nourrir: un grand défi pour certains. Résultats d’une enquête sur le coût des aliments réalisée en 2016.” Rapport de recherche préparé pour le Front commun pour la justice sociale du N.-B. inc.

⁴ De: “Budget de subsistance et budget de confort minimum, juin 2015” du Dispensaire diététique de Montréal.

⁵ Coût d’une passe mensuelle d’autobus avec Codiac Transpo Moncton, septembre 2017.

⁶ Même montant que l’Allocation pour vêtements et menues dépenses de 135\$ par mois octroyée en 2017 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick aux clients en institutions, en milieux hospitaliers, ou en maisons de transition. Ce montant comprend le nécessaire pour les vêtements, les coupes de cheveux, les produits d’hygiène personnelle, les loisirs, les meubles, les réparations, les coûts de remplacements, etc.

⁷ Des prix moyens provenant de Rogers et de Bell Aliant, juillet 2017.

⁸ De Statistique Canada: la Mesure du panier de consommation (MPC) (base de 2011) pour famille de référence (ici divisée par 2 puisque que c’est pour un individu vivant seul) en dollars courants et en dollars constants de 2015. La Mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de faible revenu basée sur le coût d’un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base.

Suite à la lecture des données présentées dans le Tableau 1, quelqu’un pourrait être tenté de croire qu’une personne seule vivant avec un handicap au Nouveau-Brunswick n’aurait besoin qu’entre \$15,144 et \$15,624 par année pour un standard de vie adéquat (ce qui serait un peu plus bas que la Mesure du panier de consommation de 2015 établie à \$17,746). Par contre, il doit être ici noté que certaines dépenses courantes n’ont pas été prises en compte dans le Tableau 1 comme: les médicaments et vitamines sans ordonnance, les services de santé mentale (psychologues et ateliers de groupe), les cartes et cadeaux, le câble de télévision, l’internet, les matériaux de lecture, les assurances, les restaurants, les vacances et toute autre dépense pour les urgences et les imprévus.

De plus, dans le Tableau 1, des montants de base s’appliquant normalement à des personnes non-handicapées ont été utilisés pour le logement, la nourriture, les produits d’entretien ménager, le transport, les vêtements et autres items personnels, etc. Malheureusement, les personnes vivant avec des handicaps sévères ont souvent à dépenser plus que les personnes en santé quant aux produits d’hygiène personnelle, diètes spéciales, souliers orthopédiques, bas spéciaux, etc. Et, pour ceux qui sont à mobilité réduite, il y a aussi souvent des coûts additionnels reliés au transport puisque les services de transport adapté au Nouveau-

Brunswick sont souvent plus dispendieux que les coûts associés au transport en commun régulier (ce qui en soit est très inéquitable). Quand, par exemple, pour un prix similaire à une passe d'autobus mensuelle avec Codiac Transpo à Moncton (à 63\$ par mois) une personne qui utilise Ability Transit Moncton ne pourra se payer que 3 billets aller-retour par semaine (à 65\$ pour le mois). Encore pire si une personne à mobilité réduite habite une des régions plus rurales du Nouveau-Brunswick où, souvent, il n'y a aucun service de transport adapté du tout ce qui fait en sorte qu'une personne doit se procurer son propre véhicule ou utiliser les services de taxis qui sont tous deux hors de prix quand on a un budget très restreint sur l'aide sociale, dans la pauvreté extrême.

Tout cela pris en compte, les chiffres que l'on retrouve dans le Tableau 1 sont donc très conservateurs; en plus qu'ils ne tiennent pas compte des cas où des personnes à mobilité réduite auraient besoin d'appartements accessibles. Dans ces cas-là, les coûts de logement s'en trouveraient significativement augmentés puisque les logements accessibles sont souvent plus dispendieux que la moyenne dans le marché locatif actuel (voir dans le Tableau 2 où les montants ont été ajustés pour tenir compte du prix plus élevé des logements accessibles).

Tableau 2 – Coût de la vie minimum pour les Monctoniens à mobilité réduite

Besoins de base	Hommes de 31 à 50 ans	Femmes de 31 à 50 ans
Logement – Appartement à 1 chambre ¹	\$782	\$782
Logement – Électricité et Chauffage ²	\$117	\$117
Nourriture ³	\$257	\$217
Produits d'entretien ménager ⁴	\$17	\$17
Transport ⁵	\$65	\$65
Vêtements et autres items personnels ⁶	\$135	\$135
Téléphone ⁷	\$35	\$35
COÛT MENSUEL TOTAL	\$1,408	\$1,368
COÛT ANNUEL TOTAL	\$16,896	\$16,416
MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION ⁸	\$17,746	\$17,746

¹ Donnée provenant d'un sondage informel dans Kijiji: recherche d'un appartement à 1 chambre avec ascenseur ou autre accès à la porte d'entrée principale pour une personne en chaise roulante disponible le 30 juillet 2017 ou prochainement disponible dans la ville de Moncton (aucun appartement trouvé ne respectait par contre les standards d'accessibilité dans la cuisine ni dans la salle de bain) – prix moyen de 1 disponibilité plus 3 à venir prochainement ensuite divisé par 4. Cette méthode a été choisie pour simuler une situation réelle, de la vraie vie, lorsqu'une personne en chaise roulante se cherche un logement accessible et abordable avec un budget très limité et dans une période de temps restreinte.

² De: “Budget de subsistance et budget de confort minimum, juin 2015” du Dispensaire diététique de Montréal. Données sur l'électricité ensuite multipliées par 1.71 pour tenir compte de la différence de 71% dans les coûts d'énergie entre la province du Québec et celle du Nouveau-Brunswick de “Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines. Tarifs en vigueur le 1^{er} avril, 2016. Rapport d'Hydro Québec.”

³ Données prises du rapport “Bien se nourrir : un grand défi pour certains. Résultats d'une enquête sur le coût des aliments réalisée en 2016.” Rapport de recherche préparé pour le Front commun pour la justice sociale du N.-B. inc.

⁴ De: “Budget de subsistance et budget de confort minimum, juin 2015” du Dispensaire diététique de Montréal.

⁵ Coût mensuel de 3 aller-retour par semaine avec Ability Transit Moncton, septembre 2017.

⁶ Même montant que l'Allocation pour vêtements et menues dépenses de 135\$ par mois octroyée en 2017 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick aux clients en institutions, en milieux hospitaliers, ou en maisons de transition. Ce montant comprend le nécessaire pour les vêtements, les coupes de cheveux, les produits d'hygiène personnelle, les loisirs, les meubles, les réparations, les coûts de remplacements, etc.

⁷ Des prix moyens provenant de Rogers et de Bell Aliant, juillet 2017.

⁸ De Statistique Canada: la Mesure du panier de consommation (MPC) (base de 2011) pour famille de référence (ici divisée par 2 puisque que c’est pour un individu vivant seul) en dollars courants et en dollars constants de 2015. La Mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de faible revenu basée sur le coût d’un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base.

Trouver un logement accessible et à la fois abordable au Nouveau-Brunswick est souvent une tâche très ardue pour une personne à mobilité réduite sur l’aide sociale, et ce, même si cette personne est “chanceuse” assez d’avoir été approuvée pour une subvention au loyer transférable. Parce qu’avec une subvention transférable vient la responsabilité additionnelle de dénicher un appartement qui coûte moins que le prix moyen des logements semblables dans sa région de choix, selon les politiques actuellement en place, s’il ou elle veut finalement bénéficier de cette subvention:

“J’ai cherché un gros 9 mois pour un appartement accessible et abordable à Moncton, mais je n’ai rien trouvé. Alors, j’ai déménagé dans une communauté rurale. Une des raisons que je n’ai rien trouvé à Moncton était que pour avoir une subvention au loyer transférable pour mon logement à 2 chambres il ne devait pas coûter plus qu’un tel montant (\$700 par mois). En plus, avec mon problème de mobilité, pendant ces 9 mois, je vivais dans une maison à 3 étages qui n’avait pas de salle de bain sur le plancher principal. Alors, pas besoin de vous dire que j’ai eu quelques accidents où je n’ai pas eu le temps de me rendre à la salle de bain à temps.”

Dans le Tableau 2, où les coûts plus élevés de logement pour les personnes à mobilité réduite sont pris en considération, il devient apparent qu’un revenu très près de la Mesure du panier de consommation de 2015, soit de \$17,746 par année, devient nécessaire pour rencontrer tous ses besoins de base; le montant nécessaire se situant, selon les données du Tableau 2, entre \$16,416 et \$16,896 par année. Par contre, ces derniers montants ne tenant pas compte, encore une fois, de toutes les autres dépenses qui peuvent être plus élevées lorsque l’on vit avec un handicap sévère comme toutes ces dépenses énoncées plus haut et comprenant, entre autres, des montants additionnels parfois nécessaires pour les produits d’hygiène personnelle, les diètes spéciales, les souliers orthopédiques, les bas spéciaux, pour n’en nommer que quelques-uns...

La prochaine question devenant alors: “Comment est-ce que les prestations d’aide sociale au Nouveau-Brunswick se comparent aux revenus nécessaires pour un standard de vie minimum?” Et, malheureusement, la réponse est: “Pas très bien!” Encore pire, le Nouveau-Brunswick est complètement en queue de peloton quand il est question des taux d’aide sociale pour les personnes vivant seules avec un handicap lorsque comparé au reste du Canada (voir le Tableau 3, page suivante).

Tableau 3 - Comparaison des taux d'aide sociale pour les personnes avec un handicap et vivant seules*

Provinces	Revenus totaux sur l'aide sociale 2015**
N.-B.	\$9,528
Î.-P.-É.	\$9,989
N.-É.	\$10,018
Man.	\$10,940
T.-N.-L.	\$11,188
C.-B.	\$11,416
QC	\$12,510
Ont.	\$14,239
Sask. ¹	\$15,403
Alb. ²	\$19,468

*Canada Social Report. Welfare in Canada, 2015. Anne Tweddle, Ken Battle & Sherri Torjman (November, 2016). The Caledon Institute of Social Policy.

**Les revenus totaux sur l'aide sociale incluent: l'aide sociale de base, les bénéfices additionnels d'autres programmes de l'aide sociale, les crédits de TPS et les autres crédits de taxes provinciaux.

¹ Saskatchewan Assured Income for the Disabled (SAID)

² Alberta Assured Income for the Severely Handicapped (AISH)

Comment est-ce que les Néo-Brunswickois(es) avec des handicaps sur l'aide sociale peuvent même survivre avec des revenus annuels équivalents à \$9,528, tel qu'indiqué dans le Tableau 3? Malheureusement, ils ou elles sont forcé(e)s de recourir à une variété de stratégies comme: utiliser les banques alimentaires, accepter des dons de nourriture provenant de la famille et des amis, se passer de médicaments, ne pas sortir de la maison pour sauver sur les coûts de transport, se procurer des vêtements et des meubles gratuits auprès des organismes de charité (au risque que les meubles ainsi trouvés soient infestés de punaises de lits), renoncer aux activités de loisir et accepter de vivre dans une maison de chambre ce qui n'est par contre pas toujours une option pour les personnes à mobilité réduite. Toutes ces stratégies combinées faisant souvent en sorte de miner les réserves limitées en énergie des personnes vivant avec un handicap, de diminuer leur estime d'eux-mêmes et de compromettre leur sentiment de dignité.

CITATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Au cours des entrevues, dans le cadre de ce projet, avec les 12 personnes handicapées participantes, tout près de 180 histoires et citations ont été recueillies. Et, la totalité de celles-ci sont présentées dans l'Annexe D à la fin de ce rapport. Voici quand même quelques citations sélectionnées qui reflètent bien comment les personnes vivant à la fois avec un handicap et un très faible revenu au Nouveau-Brunswick se sentent par rapport à leur situation d'extrême pauvreté et comment ceci affecte leur vie au quotidien:

“Je n'ai pas assez d'argent pour acheter de la nourriture.”

“Je suis dans une chaise roulante et je vis seule, mais j’ai un enfant de 14 ans qui ne peut pas venir me visiter aussi souvent que j’aimerais parce que je n’ai pas suffisamment d’argent pour le nourrir quand il vient visiter.”

“Je dois me fier sur mes amis pour m’acheter de la nourriture ou m’inviter à souper.”

“J’ai la sclérose en plaques et je suis restée prise dans mon appartement dans un sous-sol de maison lors d’un feu en 2016 pour environ 10 minutes avant qu’on ait pu venir me secourir. J’ai subi des brûlures à mon visage et mes bras. Cet appartement était tout ce que je pouvais me payer avec mon faible revenu pendant que j’attendais sur une liste de NB Housing. J’avais déjà attendu environ 3 ans sur la liste d’attente quand le feu est arrivé.”

“Je sens qu’on me punit d’avoir un handicap.”

“Mon fils va vivre pour le restant de ses jours dans la pauvreté extrême parce qu’il a un handicap cognitif.”

“En prison, au moins, tu es garanti d’avoir 3 repas par jour, accès à des cours d’éducation et à des loisirs, une place chauffée,…”

Les seuls qui semblent se débrouiller un peu mieux, dans cette province, sont les “chanceux” qui sont parmi les “privilégiés” qui ont accès à un logement subventionné pour aider à diminuer leurs coûts de logement. Parce que pour ceux qui n’ont pas accès à de l’aide financière pour pallier aux coûts élevés reliés à leur loyer, il devient rapidement évident qu’il est impossible pour eux de subvenir à tous leurs besoins de base nécessaires pour un standard de vie minimal et adéquat. Et, pour les nombreux qui attendent patiemment pour un logement subventionné, sur les listes d’attente, essayer de vivre avec un revenu équivalent aux prestations d’aide sociale au Nouveau-Brunswick est vraiment invivable.

En plus, les **prestations d’aide sociale au Nouveau-Brunswick pour les personnes seules vivant avec un handicap ont diminué significativement depuis 1989** (quand elles étaient plus hautes qu’elles ne le sont maintenant en dollars constants 2015) tel qu’illustré par le *Caledon Institute of Social Policy (CISP)* dans son rapport intitulé: *“Canada Social Report Welfare in Canada, 2015”*. Dans ce rapport, le CISP énonce que le revenu provenant de l’aide sociale pour les personnes seules vivant avec un handicap au Nouveau-Brunswick était de **\$12,593 en 1989 (en dollars constants 2015)** et qu’il est demeuré autour de ce niveau pour plusieurs années pour par la suite finalement chuter de façon drastique en 1994, quand il est passé à l’équivalent d’environ \$9,638 (en dollars constants 2015) continuant à ce même niveau pour les 21 prochaines années et se trouvant enfin, **en 2015, à seulement \$9,528.**

Pourquoi est-ce que les prestations des personnes vivant avec des handicaps ont même diminué alors qu’elles étaient déjà insuffisantes pour un niveau de vie adéquat? C’est une question assez troublante. Pendant que le CISP continue en déclarant que pour les personnes seules mais employables du Nouveau-Brunswick, les prestations ont pour leur part augmenté significativement en 2010 en passant d’environ \$5,000 à \$7,275. Pourquoi est-ce que les prestations des personnes employables augmenteraient pendant qu’elles restent sensiblement les mêmes ou même diminuent pour les personnes vivant avec un handicap qui regroupent

plusieurs parmi eux incapables de travailler pour subvenir à leurs besoins? Il est grand temps de réexaminer les taux d'aide sociale des personnes vivant avec des handicaps pour qu'ils et elles reçoivent enfin des niveaux de revenu qui leur permettront de remplir tous leurs besoins de base. C'est le moment! C'est urgent!

DEUX CLASSES DE PAUVRES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

En ce moment, il y a malheureusement deux classes de pauvres au Nouveau-Brunswick: ceux qui ont accès à un logement subventionné et ceux qui n'y ont pas accès (voir le Tableau 4 où les données sont pour des hommes seuls vivant avec des handicaps – mais pas des handicaps liés à la mobilité – âgés entre 31 et 50 ans avec ou sans subvention pour leur loyer).

Tableau 4 – Accessibilité des besoins de base avec ou sans accès à une subvention au loyer

	Sans subvention	Avec subvention
Revenu mensuel ¹	\$794	\$794
Besoins de base:		
Logement – Appartement à 1 chambre	\$678² Ont les moyens	\$32 or \$229³ Ont les moyens
Logement – Électricité et Chauffage	\$117 Ont les moyens	\$117 Ont les moyens
Nourriture	\$257 N'ont pas les moyens	\$257 Ont les moyens
Produits d'entretien ménager	\$17 N'ont pas les moyens	\$17 Ont les moyens
Transport	\$63 N'ont pas les moyens	\$63 Ont les moyens
Vêtements et autres items personnels	\$135 N'ont pas les moyens	\$135 Certains ont les moyens⁴
Téléphone	\$35 N'ont pas les moyens	\$35 Certains ont les moyens⁵

¹ Revenu total annuel sur l'aide sociale au N.-B. = \$9,528 divisé par 12 mois = \$794 par mois.

² Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) du Rapport sur le marché locatif de 2016 pour la RMR de Moncton. Loyer moyen pour un appartement à une chambre à coucher.

³ 32\$ de loyer mensuel que les personnes avec handicap interviewées pour ce projet ont dit qu'ils ou elles payaient quand ils ou elles qualifiaient aussi pour le Crédit d'impôts pour personnes handicapées (CIPH), et \$229 de loyer mensuel pour les autres qui ne qualifiaient pas pour le CIPH et qui devaient payer 30% de leur revenu mensuel de \$763 (prestations prolongées de l'aide sociale plus le supplément d'invalidité mensuel).

⁴ Ceux avec le coût du loyer à \$32 par mois ont les moyens, mais ceux avec un loyer à \$229 par mois ont seulement les moyens de payer cette dépense en partie.

⁵ Ceux avec le coût du loyer à \$32 par mois ont les moyens, mais ceux avec un loyer à \$229 par mois n'ont pas les moyens.

Tel qu'indiqué dans le Tableau 4, ceux qui ont le “privilege” de bénéficier d'un logement subventionné peuvent habituellement se payer plus de nécessités que ceux qui ne bénéficient pas d'une subvention. Pour ces derniers, sans aucune subvention, ils peuvent seulement peut-être payer leur loyer, l'électricité et la chaleur; la plupart d'entre eux incapables de se payer quelque nourriture que ce soit.

Quant à ceux qui ont accès à une subvention au loyer régulière établie à 30% de leur revenu (pour les personnes vivant avec un handicap qui ne qualifient pas pour le Crédit d'impôts pour personnes handicapées (CIPH)), ils ne semblent pas être capables de se payer toutes les nécessités de base non plus, générant plutôt un déficit mensuel d'environ \$59 par mois ($\$794 - (\text{Coût total pour les besoins de base: } \$229 + \$117 + \$257 + \$17 + \$63 + \$135 + 35 = \$853) = -\$59$).

Finalement, pour ceux vivant avec un handicap et qualifiant aussi pour le CIPH, et payent seulement \$32 par mois pour leur loyer, ils semblent disposer d'environ \$138 “de reste” par mois après avoir payé pour leurs besoins de base. Ce dernier montant qu'ils peuvent peut-être utiliser pour payer les coûts additionnels de transport s'ils vivent dans une région rurale du N.-B. et ont besoin de payer pour leur propre voiture ou pour des services de taxis. Ou, ils peuvent possiblement se payer des médicaments et des vitamines sans ordonnance. Et, si ces dernières dépenses n'ont pas tout épuisé leur “reste”, alors ils peuvent peut-être acheter quelques cadeaux pour leur famille et amis, et/ou brancher leur télévision sur le câble, et/ou leur ordinateur sur internet.

Certainement, de la manière dont les choses sont structurées en ce moment, il en résulte un système qui traite une portion des personnes pauvres très inéquitablement (spécialement ceux ne qualifiant pour aucune subvention au loyer). Les personnes avec des handicaps, passées en entrevues pour ce projet, et qui avaient accès à une subvention pour leur loyer, ont mentionné payer soit \$32 ou \$229 par mois pour leur logement. Tandis que le coût moyen pour un appartement à une chambre pour ceux sans subvention s'élevait à \$678 selon les données de la SCHL de 2016. La différence entre les coûts de logement pour ceux avec ou sans subvention étant donc à soit \$646 par mois ($\$678 - \$32 = 646\$$) ou à \$449 par mois ($\$678 - \$229 = \449).

On pourrait donc en déduire que ceux qui ont accès à une subvention au logement reçoivent soit l'équivalent de \$449 de plus par mois ou de \$646 de plus par mois comparativement à ceux sans subvention. D'où un revenu total équivalent de soit \$1,243 par mois ($\$794 + \$449 = \$1,243$) ou de \$1,440 par mois ($\$794 + \$646 = \$1,440$) pour ceux avec une subvention pendant que ceux sans subvention ne reçoivent que leur prestation d'aide sociale régulière égale à environ \$794 par mois. Tous ces revenus mensuels équivalant aux revenus annuels suivants: \$9,528 pour ceux sans subvention, \$14,916 pour ceux avec une subvention au loyer standard (calculée à 30% de leur revenu), et \$17,280 pour ceux avec une subvention qui se qualifient aussi pour le CIPH.

Et, les différences entre \$9,528, \$14,916 et \$17,280 sont significatives (de $\$9,528 \div \$14,916 = 64\%$ à $\$9,528 \div \$17,280 = 55\%$). Ce qui veut dire qu'en réalité ceux qui n'ont pas accès à une subvention au loyer ne reçoivent que l'équivalent de 55% à 64% du revenu des autres avec des subventions. Est-ce juste? Quel autre groupe dans la société accepterait un tel traitement? Est-ce que les travailleurs au salaire minimum accepteraient que seulement quelques-uns d'entre eux puissent recevoir le plein salaire minimum à \$11.00 de l'heure pendant que le reste ne recevraient que soit \$7.04 ou \$6.05 de l'heure? Est-ce qu'ils accepteraient qu'on leur explique que c'est parce qu'il n'y a juste pas assez d'argent pour qu'ils puissent tous avoir accès au vrai salaire minimum? Probablement pas.

Le logement social tout comme l'aide sociale est un service public. Et, par définition, un service public est un service fourni par le gouvernement aux personnes vivant dans sa juridiction et habituellement associé à un consensus social (habituellement exprimé lors d'élections démocratiques) que certains services devraient être accessibles à TOUS ceux qui en ont besoin et qui se qualifient. D'autres exemples de services publics, à part le logement social et l'aide sociale, seraient des services tels: les soins de santé, l'éducation, les services d'urgence (pompiers, forces de l'ordre), etc. Maintenant... Est-ce que les Néo-Brunswickois(es) seraient d'accord que seulement une portion d'entre eux et elles auraient accès aux soins de santé? À l'éducation? Aux forces de l'ordre et/ou aux pompiers en cas d'urgence? Ou... N'est-ce pas plutôt la norme de fournir les services publics à TOUS les membres de la société qui en ont besoin? En réalité, les services publics devraient

toujours être équitables; toujours disponibles pour TOUS ceux qui en ont besoin; toujours livrés au même niveau de service pour TOUS les différents bénéficiaires sans discrimination.

RECOMMANDATIONS

Si la nourriture, le logement, les vêtements et le transport sont des besoins de base auxquels TOUS ont droit et pas seulement un privilège pour quelques-uns, alors on devrait les garantir en assurant un standard de vie minimum pour chaque personne du Nouveau-Brunswick. Et, quand des personnes ne sont pas capables de subvenir à leurs propres besoins, comme c'est le cas pour plusieurs personnes vivant avec un handicap, la société devrait emboîter le pas et venir leur prêter main forte. En ce moment, il y a malheureusement plusieurs personnes vivant avec des handicaps sévères qui doivent recourir à l'aide sociale parce que leur handicap les empêche de gagner suffisamment leur vie pour remplir tous leurs besoins de base. L'Enquête canadienne sur l'incapacité 2012 de Statistique Canada a d'ailleurs démontré que seulement 49% des personnes vivant avec un handicap étaient à l'emploi comparativement à 79% des personnes sans handicap (dans le même groupe d'âge entre 25 et 64 ans). Et cette même enquête a aussi montré que plus le handicap était sévère plus il empêchait une personne de travailler à un niveau suffisant pour bien gagner sa vie.

Alors, c'est ainsi que plusieurs personnes avec des handicaps sévères finissent par avoir besoin des programmes sociaux de dernier recours qui sont censés leur garantir un revenu décent; ces mêmes programmes sociaux pour lesquels, nous les canadiens, nous avons si fort battus pour qu'ils soient mis en place; ces mêmes programmes sociaux qui malheureusement sont insuffisants en ce moment, en particulier au Nouveau-Brunswick, pour que tous puissent avoir accès à standard de vie de base et minimum.

Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc. suggère fortement qu'au moins une des deux actions suivantes soient entreprises, et ce, le plus rapidement possible:

#1-Introduire le Revenu assuré pour les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick (RAPHNB)

Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc., dans ce rapport, est d'accord avec les recommandations du rapport du *Caledon Institute of Social Policy (CISP)* intitulé “*Reconstructing Social Assistance in New Brunswick: Vision and Action, 2010*” qui propose que les **personnes vivant avec des handicaps** de qui on ne peut pas s'attendre qu'ils et elles vont tous et toutes être capables d'obtenir assez de revenu provenant d'un emploi **devraient être garanti(e)s un revenu décent idéalement sous forme de pension d'invalidité plutôt que sous forme d'aide sociale**. Le CISP ajoute que ce programme de pension devrait idéalement aussi être opéré complètement indépendamment du programme d'aide sociale, séparément.

Au Nouveau-Brunswick, un tel programme de revenu assuré et garanti pourrait se baser sur les modèles déjà en place dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. En Saskatchewan, où le programme est appelé le **Saskatchewan Assured Income for the Disabled (SAID)** et qui distribue des revenus annuels de **\$15,403 (2015 data) par personne seule avec un handicap**. Pendant qu'en Alberta, le programme se nomme le **Alberta Assured Income for the Severely Handicapped (AISH)** et il distribue des revenus annuels de **\$19,468 (2015 data) par personne seule vivant avec un handicap**.

Pour la province du Nouveau-Brunswick, nul besoin de réinventer la roue. Il lui suffira de s'inspirer de l'expérience de ces deux provinces et d'étudier ce qui a bien fonctionné et moins bien fonctionné pour construire son propre programme de pensions pour personnes vivant avec des handicaps sévères. Le Nouveau-Brunswick devra, dans un premier temps, revoir à la hausse les prestations qu'il octroie aux personnes avec des handicaps sévères en les augmentant à des niveaux tout près des Mesures du panier de consommation (MPC) de Statistique Canada (MPC qui était, par exemple, en 2015, à \$17,746 pour une personne vivant seule). Et, une fois ces nouveaux taux en place, la province pourra enfin dire qu'elle contribue à une plus grande assurance que TOUS ses citoyens vivant avec des handicaps sévères et non-employables soient enfin capables de subvenir à tous leurs besoins de base. Et... Ce n'est pas un choix! C'est une obligation! Puisque, TOUTES les personnes ont droit aux besoins de base.

Mais une fois le nouveau programme de Revenu assuré pour les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick (RAPHNB) en place, il ne faudra surtout pas laisser ces personnes complètement à elles-mêmes et éliminer tous les autres programmes et services importants, tel par exemple, la carte blanche. Les bénéficiaires de la nouvelle pension pour personnes handicapées **ne devraient définitivement pas perdre leur carte blanche** puisque leurs dépenses médicales peuvent être extrêmement élevées: coûts élevés des médicaments, coûts élevés des aides techniques (en particulier des chaises roulantes motorisées et des coûts de réparations qui viennent avec), coûts élevés des produits spéciaux d'hygiène personnelle, etc. Et, comme une personne interviewée pour ce projet a si bien dit:

“Qu'est-ce que je ferais si je ne qualifiais plus pour la carte blanche? J'ai très peur parce qu'en ce moment mes dépenses médicales montent facilement à environ \$1000 par mois.”

De plus, il est important de noter que les dépenses médicales n'ont pas été comptabilisées dans les Tableaux 1 et 2. Et, même sans tenir compte des dépenses médicales, en additionnant toutes les autres dépenses pour les besoins de base, on se rend vite compte qu'on atteint déjà les niveaux des MPC. Conséquemment, la décision la plus raisonnable serait alors de continuer d'offrir la carte blanche aux personnes vivant avec un handicap du Nouveau-Brunswick, et ce, même après la mise en place du nouveau programme de Revenu assuré pour les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick (RAPHNB).

#2-Octroyer des suppléments au loyer à TOUTES les personnes avec un handicap sévère du Nouveau-Brunswick qui se qualifient dû à leur faible revenu

Une autre manière de distribuer des revenus tout près des MPC à TOUTES les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick vivant avec des handicaps sévères serait de compenser pour leurs faibles revenus en leur donnant à TOUS (à tous ceux qui se qualifient) des suppléments au loyer transférables équivalents à ce que reçoivent déjà, en ce moment, les clients de NB Housing et les clients qui ont déjà accès à des suppléments au loyer. Cette dernière option ferait en sorte de fournir à TOUTES les personnes vivant avec un handicap sévère un revenu très près des MPC. Aussi, les personnes vivant avec un handicap qui ne sont pas sur l'aide sociale mais qui ont un revenu moindre que les MPC feraient aussi partie du nouveau programme de suppléments au loyer transférables pour TOUS. C'est tout simplement une question de justice: de livrer les mêmes services publics d'aide au logement à TOUS ceux qui se qualifient à cause de leur faible revenu.

Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc. recommande que cette recommandation #2 et/ou que la précédente recommandation #1 soient mise(s) en place pour s'assurer que les tous besoins de

base des personnes avec un handicap sévère de cette province soient enfin comblés. Et, pour faire en sorte d'enfin respecter la loi internationale telle que proclamée par la Déclaration universelle des droits de l'homme en garantissant finalement à TOUS un standard de vie de base et minimum.

Il serait aussi intéressant de noter que ce qui est proposé ici se fait déjà ailleurs. En Suède, par exemple, on assure déjà à TOUS ceux qui vivent en situation de pauvreté du logement public ou des subventions au loyer. Car en Suède, où 14% de sa population en 2011 était sous le seuil de la pauvreté, 15% de la population avait accès à du support financier pour leur logement.

Dans une province comme le Nouveau-Brunswick, connue pour ses gens si généreux, il ne serait probablement pas difficile de convaincre la population que les mesures mentionnées ci-haut sont les bonnes à prendre. Le logement social est un service public tout comme les services de santé, l'éducation et les services d'urgence. Le logement social devrait donc être accessible à TOUS ceux qui se qualifient comme disposition contribuant à assurer à TOUS les Néo-Brunswickois(es) le droit à la nourriture, au logement, aux vêtements et au transport. La Saskatchewan et l'Alberta ont déjà pris cet engagement envers toutes les personnes vivant avec des handicaps sévères dans leurs provinces respectives. Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc. croit qu'il est grand temps pour le Nouveau-Brunswick de faire de même. C'est une question de justice!

Recommandations des personnes interviewées

Les personnes vivant avec des handicaps qui ont été interviewées pour ce projet ont aussi fait d'intéressantes et d'importantes recommandations. Et, ces dernières se trouvent dans l'Annexe E à la toute fin de ce rapport.

CONCLUSION

Au Nouveau-Brunswick, malheureusement, trop de personnes vivant avec des handicaps n'ont pas assez de ressources pour subvenir à leurs besoins de base. Dans une province aussi riche en ressources que la nôtre, ceci ne peut plus continuer! Nous ne pouvons plus continuer à priver les personnes vivant avec un handicap de leurs droits humains de base que sont la nourriture, le logement, les vêtements et le transport. Nous ne pouvons plus continuer à leur causer toute cette détresse et cette douleur telles qu'ils et elles nous les ont exprimées lors des entrevues dans le cadre de ce projet (voir Annexe D pour toutes leurs citations).

Dans le Plan pour les familles du Nouveau-Brunswick “Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap”, juin 2017, une des actions promises par le gouvernement du Nouveau-Brunswick est de: “Réduire le niveau global de pauvreté chez les personnes ayant un handicap et leur famille, et veiller à ce que toute personne ayant un handicap ait accès à un logement et à un moyen de transport abordables, peu importe où elle vit au Nouveau-Brunswick. Cette mesure sera avancée par des initiatives d'habitation telles que les suppléments au loyer transférables et le programme d'amélioration.”

Les membres du Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc. croient qu'il faut saisir l'opportunité qui se présente à nous en ce moment de vraiment faire une différence dans la vie des gens. Il est grand temps d'**augmenter les revenus minimums distribués aux personnes vivant avec un handicap pour qu'ils soient enfin équivalents aux Mesures des paniers de consommation (MPC) et/ou de s'assurer que**

tous ceux vivant avec un handicap à faible revenu ait enfin accès à d’importants suppléments au loyer transférables pour élever leurs revenus à des niveaux équivalents aux MPC.

C’est possible! Et... Il faut le faire pour enfin garantir un standard de vie de base et minimum à TOUTES les personnes vivant avec un handicap sévère au Nouveau-Brunswick. Et, en plus, pour enfin fournir les mêmes supports financiers à toutes les personnes vivant avec un handicap dans cette province, pour qu’ils et elles puissent enfin traitées de façon équitable; pour ne plus jamais qu’il y ait deux classes de personnes pauvres vivant avec des handicaps au Nouveau-Brunswick.

Un programme qui garantit un revenu minimum de base pour toutes les personnes vivant avec des handicaps sévères et qui pourrait s’appeler le Revenu assuré pour les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick (RSPHNB) et/ou d’importants suppléments au loyer transférables distribués à toutes les personnes vivant avec un handicap qui se qualifient étant donné leur faible revenu nous permettraient de nous assurer que tous les besoins de bases des personnes vivant avec des handicaps sévères dans cette province soient enfin comblés. C’est une question de justice pour tous! C’est la loi! Il faut respecter les droits humains de base! Alors... Faisons ce qui est juste et bon au Nouveau-Brunswick! Les personnes vivant avec des handicaps sévères dans cette province et qui sont non-employables ne devraient pas aussi avoir à vivre dans la pauvreté extrême... Assez c’est assez!

ANNEXE A – DESCRIPTION DU PROJET



Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc.

“Un handicap et maintenant l’extrême pauvreté: assez c’est assez!”
Les personnes vivant avec un handicap dans l’extrême pauvreté au N.-B.

DESCRIPTION DU PROJET

Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc. s’est décidé d’entreprendre une nouvelle initiative visant à collectionner des informations à propos des défis spécifiques auxquels font face les personnes sur l’aide sociale vivant avec un handicap dans cette province. Nous sommes intéressés à recueillir des histoires relativement aux obstacles quotidiens que rencontrent les personnes ayant un handicap sur l’aide sociale lorsque, par exemple, ils et elles sont à la recherche d’un logement abordable et accessible, tentent de se procurer suffisamment de nourriture nutritive pour leurs besoins, veulent accéder à du transport adapté pour pouvoir participer pleinement dans leur communauté et/ou tout autre obstacle rencontré sur leur chemin. Une fois que nous aurons amassé suffisamment d’histoires pour nous faire une bonne idée de l’état de la situation et des problèmes rencontrés, nous allons aussi explorer les solutions possibles afin de faire des recommandations au public et aux instances gouvernementales en vue d’améliorer, ensemble, la situation socio-économique des personnes vivant avec un handicap sur l’aide sociale au N.-B.

Nous aimerions beaucoup collaborer avec vous et/ou avec votre organisme car vous avez probablement vous-mêmes collectionné beaucoup de ces histoires que nous cherchons à faire entendre pour ne plus qu’elles soient ignorées et simplement mises de côté surtout par nos décideurs qui ont le pouvoir de changer les choses. Nous voulons travailler ensemble pour redonner aux personnes vivant avec un handicap un sentiment de dignité en respectant leurs droits humains fondamentaux d’avoir un logement adéquat, une quantité suffisante de nourriture saine, et un meilleur accès équitable à du transport adapté. Nous croyons que les taux d’aide sociale pour les personnes ayant un handicap au N.-B. auraient dû depuis longtemps être augmentés à des niveaux permettant une vie décente. Nous nous demandons d’ailleurs: « Pourquoi dans une province comme la nôtre, reconnue pour ses gens si généreux, en sommes-nous venus à être les derniers de la liste en termes de revenus accordés aux personnes vivant avec un handicap sur l’aide sociale? » (voir le tableau comparatif sur la page suivante).

Le présent projet se fera en deux parties : premièrement, il y aura des rencontres avec les organismes dans la communauté qui travaillent avec les personnes ayant un handicap sur l’aide sociale, et deuxièmement, il y aura des entrevues avec les personnes vivant avec un handicap elles-mêmes pour qu’ils et elles puissent partager leurs défis quotidiens et histoires avec nous. Par la suite, nous préparerons un document qui sera éventuellement partagé publiquement et avec le gouvernement tout en respectant la confidentialité et en préservant l’anonymat des organismes et des personnes participantes. Les noms des collaborateurs à ce projet (organismes et personnes vivant avec un handicap) ne seront jamais mentionnés ni divulgués dans aucun document public et/ou présentation (voir accord de confidentialité ci-joint).

Comparaison des prestations d'aide sociale 2015 pour les personnes avec handicap vivant seules*

Provinces	Revenus totaux sur l'aide sociale**
N.-B.	\$9,528
Î.-P.-É.	\$9,989
N.-É.	\$10,018
Man.	\$10,940
T.-N.-L.	\$11,188
C.-B.	\$11,416
QC	\$12,510
Ont.	\$14,239
Sask. ¹	\$15,403
Alb. ²	\$19,468

*Canada Social Report. Welfare in Canada, 2015. Anne Tweddle, Ken Battle & Sherri Torjman (November, 2016). The Caledon Institute of Social Policy.

** Les revenus totaux sur l'aide sociale incluent: l'aide sociale de base, les bénéfices additionnels d'autres programmes de l'aide sociale, les crédits de TPS et les autres crédits de taxes provinciaux.

¹ Saskatchewan Assured Income for the Disabled (SAID)

² Alberta Assured Income for the Severely Handicapped (AISH)

Votre rôle en tant qu'organisme, si vous acceptez de participer à ce projet, sera de nommer un ou des représentants qui seront en mesure de nous rencontrer pour que nous puissions leur poser quelques questions (voir la liste de questions pour organismes ci-jointe) et aussi de nous aider à identifier, peut-être, quelques-uns de vos clients ayant un handicap qui vivent sur l'aide sociale et qui seraient intéressés à répondre à une autre série de nos questions (voir la liste de questions pour les rencontres individuelles avec les personnes vivant avec un handicap ci-jointe).

La personne responsable pour le présent projet sera Julie Gaudet et elle sera en communication avec vous prochainement pour céder un rendez-vous avec la ou les personnes de votre organisme que vous jugerez les plus aptes à répondre à nos questions. Pendant le premier entretien, la possibilité de rencontrer quelques-uns de vos clients sera aussi discutée ainsi que la meilleure manière de procéder pour leur demander leur participation et céder des entrevues individuelles avec eux.

Une fois toutes les entrevues terminées, un document sera préparé et tous les organismes et personnes participantes seront les premiers à en recevoir une copie avant que les résultats ne soient rendus publics. Durant cette étape, votre feedback sera très utile pour nous assurer que le document final soit assez précis et convaincant pour faire passer notre message à tous.

Au Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc., nous croyons dans une société plus compatissante fondée sur la dignité et le respect pour tous. Notre objectif est un Nouveau-Brunswick sans pauvreté. Nous voulons aider à construire une province où les personnes les plus vulnérables, y compris celles qui dépendent de l'aide sociale, reçoivent des revenus décentes. Aussi, une de nos priorités principales a toujours été de travailler fort pour faire augmenter les prestations de l'aide sociale dans la province pour qu'éventuellement, et espérons-le bientôt, ces taux atteignent des niveaux qui sont vivables (comme par exemple en atteignant les niveaux des Mesures des paniers de consommation (MPC) de

Statistiques Canada qui sont suffisants pour couvrir les coûts réels de paniers de biens pour un rythme de vie modeste, un standard de vie de base).

Alors, notre proposition est que nous travaillions ensemble pour faire de cette province un endroit où les besoins de base des gens passent bien avant plusieurs autres dépenses budgétaires du gouvernement, tout comme tout chef de famille ferait de la nourriture, du logement et du transport ses toutes premières priorités. Nous croyons que collectivement dans cette province nous en avons assez pour nous assurer que les besoins de base des personnes vivant avec un handicap soient enfin rencontrés... Soyons des leaders au N.-B. en prenant enfin bien soin de tous nos gens... Les gens en premier! Soyons un exemple à suivre pour les autres provinces! Soyons les chefs de file et n'acceptons plus d'être en queue de peloton!

Est-ce que vous êtes avec nous?

Pour plus d'informations ou pour communiquer avec nous:

Personne responsable du projet: Julie Gaudet

Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc.:

Courriel: fcjsnb@nbnet.nb.ca, Site Web: www.frontnb.ca

ANNEXE B – ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ



Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc.

“Un handicap et maintenant l’extrême pauvreté: assez c’est assez!”
Les personnes vivant avec un handicap dans l’extrême pauvreté au N.-B.

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Je (nom et organisme si applicable), _____, comprends que rien que je vais divulguer aujourd’hui dans le contexte de ce projet ne sera partagé avec qui que ce soit à l’extérieur de l’équipe de recherche du Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc. et que rien ne me sera attribué par nom dans aucun document ou présentation publics. Toute information que j’aurai fournie demeurera sans nom ou sera attribué un surnom si je décide de m’attribuer moi-même un surnom pour ce projet. Aussi, je suis au courant que les informations collectionnées pour ce projet seront partagées avec moi et mon organisme (si applicable), en premier, afin d’obtenir mon ou notre feedback avant que les documents ne soient rendus publics.

Je viens d’être invité(e) à participer au projet de recherche : « Les personnes vivant avec un handicap dans l’extrême pauvreté au N.-B. »

J’ai lu les documents suivants ou ils m’ont été lus: l’accord de confidentialité et la description du projet. J’ai eu l’opportunité de poser toutes mes questions au préalable et j’ai obtenu des réponses à mes questions que je juge satisfaisantes. Je consens donc volontairement à participer à ce projet de recherche.

Le surnom que j’aimerais qu’on m’attribue (si désiré): _____

Nom du ou de la participant(e): _____

Signature du ou de la participant(e): _____

Courriel (ou adresse où envoyer le rapport final pour feedback): _____

Date: _____

Si le ou la participant(e) est incapable de lire, à être signé par la coordinatrice de projet à titre de témoin.

J’ai lu l’accord de confidentialité et la description du projet au ou à la participant(e) et l’individu/organisme a eu l’opportunité de poser toutes ses questions. Je confirme que l’individu/organisme a donné son consentement de manière libre et sans pression.

Nom du ou de la témoin: _____

Signature du ou de la témoin: _____

Date: _____

ANNEXE C – QUESTIONNAIRE POUR LES ENTREVUES



Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc.

“Un handicap et maintenant l’extrême pauvreté: assez c’est assez!”
Les personnes vivant avec un handicap dans l’extrême pauvreté au N.-B.

QUESTIONS POUR INDIVIDUS VIVANT AVEC UN HANDICAP

Agence ou organisme qui vous réfère: _____

Nom (qui demeurera confidentiel): _____

Numéro de téléphone: _____ Courriel: _____

Pouvons-nous utiliser un surnom pour vous dans nos rapports et/ou présentations? _____

1. Logement:

Dans quel type de logement habitez-vous? Maison d'accueil pour sans-abris? Maison de chambres? Logement subventionné? Appartement loué? Maison (propriétaire ou locataire)? Autre?

Est-ce que votre logement est accessible pour vos besoins à vous?

Est-ce que votre logement est abordable? SVP expliquer.

Êtes-vous sur une liste d'attente pour un logement subventionné? Si oui, cela fait combien de temps déjà que vous êtes sur cette liste?

2. Nourriture:

Dans la dernière année, est-ce que vous avez toujours eu accès à suffisamment de nourriture saine pour bien vous alimenter? Sinon, quelles des raisons suivantes expliquent surtout votre manque d'aliments nutritifs:

Pas assez d'argent pour vous acheter suffisamment d'aliments nutritifs?

Pas accès à un moyen de transport pour aller au magasin, banque alimentaire ou autre?

Pas d'endroit adéquat où préparer des repas nutritifs et/ou entreposer la nourriture?

À quel(s) endroit(s) vous procurez-vous habituellement votre nourriture? Épicerie? Dépanneur? Banque alimentaire? Soupe populaire? Meals on Wheels? Autre(s)?

3. Transport:

Comment est-ce que vous vous déplacez habituellement? À pied? Chaise roulante? Transport adapté? Transport en commun régulier? Taxi? Voiture? Autre(s)?

Avez-vous de la difficulté avec les coûts pour le transport?

Êtes-vous parfois pris à la maison parce que vous n'avez pas accès à du transport abordable? À du transport accessible?

4. Autres défis:

Est-ce qu'il y a d'autres obstacles auxquels vous faites face à part le logement, la nourriture et le transport à cause de votre faible revenu ou de votre handicap? Si oui, SVP expliquer.

5. Type de handicap et historique:

Quelle est votre histoire? Avez-vous toujours été sur l'aide sociale? Sinon, quelles sont les circonstances qui vous ont amené à avoir besoin de l'aide sociale?

Quels sont vos problèmes de santé/type d'handicap?

6. Solutions:

Avez-vous des solutions ou suggestions à proposer qui pourraient vous aider à diminuer les obstacles auxquels vous faites face au quotidien à cause de votre faible revenu ou de votre handicap?

7. Autres commentaires:

Avez-vous d'autres commentaires avant qu'on termine cette entrevue?

Merci beaucoup de votre participation!

ANNEXE D – CITATIONS PROVENANT DES ENTREVUES

Au total, 12 Néo-Brunswickois(es) vivant dans la pauvreté extrême (avec un revenu égal ou tout près des taux d'assistance sociale du N.-B.) et avec un handicap ont été interviewé(e)s dans le cadre de ce projet de recherche. Les entrevues étaient d'une durée approximative de 120 minutes qui ont été jugé suffisantes pour obtenir une bonne idée des défis quotidiens auxquels font face les personnes vivant avec un handicap et de très faibles revenus dans cette province. Il a été constaté que souvent ils et elles ont de la difficulté à trouver des logements accessibles qui sont à la fois abordables. Aussi, ils et elles ont communiqué avec nous qu'ils et elles n'étaient pas toujours en mesure d'acheter suffisamment d'aliments nutritifs pour leur durer tout le mois et/ou qu'ils et elles n'étaient pas assurés d'avoir accès à 3 repas nutritifs par jour sur une base constante. De plus, les personnes vivant avec un handicap que nous avons interviewées nous ont dit qu'ils et elles étaient trop souvent pris à la maison à cause des coûts trop élevés du transport, ou parce qu'il y avait carrément un manque de services de transport adapté dans leur communauté (parce que la plupart des communautés rurales du N.-B. n'offrent pas ou seulement très peu de services de transport adapté), ou parce qu'il n'y avait pas assez d'espaces disponibles dans les véhicules de transport adapté. Quant aux dépenses médicales, quelques-unes des personnes passées en entrevue nous ont dit qu'ils ou elles ne qualifiaient pas pour la carte blanche parce que leurs revenus les plaçaient juste au-dessus de la limite, ou parce qu'ils ou elles étaient passé l'âge pour qualifier. Pour ceux-là qui ne se qualifiaient pas pour la carte blanche, c'était définitivement ardu de payer pour toutes leurs dépenses médicales et/ou dépenses relatives à leurs aides techniques qui peuvent être très élevées lorsqu'une personne a un handicap (particulièrement si on a un handicap relié à la mobilité qui fait qu'on ait besoin d'une chaise roulante motorisée). En plus, au cours des entrevues, tous les participants, sans exception, ont mentionné que la navigation du système était très ardue. Aussi, que la gestion de leur quotidien leur prenait tellement de temps que c'était comme s'ils et elles avaient un emploi à temps plein rendant donc pratiquement impossible leur participation dans la société: retour aux études ou intégration sur le marché du travail (pour ceux dont le handicap n'empêcherait pas d'obtenir et de garder un emploi suffisamment rémunérateur pour un standard de vie décent). Et, pour ces derniers qui pensaient peut-être pouvoir intégrer le marché du travail, aucun d'entre eux n'y était parvenu (une des principales barrières à l'emploi étant de trouver des employeurs prêts à leur donner une chance nonobstant leur handicap).

Citations en rapport au revenu et à la pauvreté extrême

“En prison, au moins, tu es garanti d'avoir 3 repas par jour, accès à des cours d'éducation et à des loisirs, une place chauffée,…”

“La pauvreté au N.-B. est extrême avec l'assistance sociale en dessous de \$10,000 par année.”

“Le salaire minimum augmente, le coût de la vie augmente... Comment ça se fait que l'assistance sociale n'augmente jamais?”

“Les bénéfiques pour les personnes âgées augmentent avec l'inflation, mais tu ne vois jamais l'aide sociale pour les handicapés augmenter.”

“Je suis dans une chaise roulante et je vis seule, mais j'ai un enfant de 14 ans qui ne peut pas venir me visiter aussi souvent que j'aimerais parce que je n'ai pas suffisamment d'argent pour le nourrir quand il vient visiter. Avant, j'avais la garde exclusive de mon garçon, mais maintenant c'est son père qui l'a à cause de mon handicap. Il me manque tellement!!!”

“Il n'y a pas assez d'argent pour faire un budget quand t'es sur l'aide sociale. Alors, ça ne vaut pas la peine... Je n'en fais pas.”

“Je dois choisir entre le transport ou la nourriture.”

“Je ne peux pas sortir beaucoup parce que même si je trouve de l’argent pour le transport, j’en aurai probablement pas assez pour payer pour l’activité que j’aimerais faire. Alors... Je reste à la maison la majorité du temps.”

“Tout ce que j’aimerais c’est un bon toit sur notre tête et assez d’aliments nutritifs à manger.”

“J’ai seulement assez d’argent pour 2 coupes de cheveux par année, pas de maquillage du tout, aucun vêtement neuf, aucune activité de loisir...”

“J’aimerais beaucoup participer à des activités éducatives à mon centre communautaire, mais à \$100 pour la saison c’est trop cher pour moi.”

“J’aimerais aller à des ateliers sur la santé mentale pour aider avec mes blocages émotionnels, mais ça coûte trop cher.”

“Je n’ai même pas assez d’argent pour aller voir un film.”

“Je n’ai pas assez d’argent pour même sortir avec mes amis.”

“J’ai été forcée de prendre une pension réduite à 60 ans.”

“Je n’aime pas être sur l’assistance sociale parce que j’ai honte. J’ai un handicap cognitif et j’aimerais que ma source de revenu soit appelée autre chose que « l’aide sociale ».”

Citations en rapport au logement

“Il n’y a personne pour aider quand on cherche un appartement accessible et abordable à Moncton. Et personne n’a de liste pour les appartements disponibles. Mais, ça ne dérange pas vraiment dans le fond parce que supposément que tous les appartements accessibles sont déjà pris.”

“On m’a suggéré de vivre dans un foyer de soins. Mais... Je suis bien trop jeune pour vivre dans un foyer!!!”

“Avec NB Housing, tu ne peux même pas choisir où tu aimerais vivre: dans quel quartier, dans quel édifice...”

“Je n’aime pas vivre dans un appartement qui appartient à NB Housing. Ça me fait sentir à part du reste du monde.”

“J’ai cherché un gros 9 mois pour un appartement accessible et abordable à Moncton, mais je n’ai rien trouvé. Alors, j’ai déménagé dans une communauté rurale. Une des raisons que je n’ai rien trouvé à Moncton était que pour avoir une subvention au loyer transférable pour mon logement à 2 chambres il ne devait pas coûter plus qu’un tel montant (\$700 par mois). En plus, avec mon problème de mobilité, pendant ces 9 mois, je vivais dans une maison à 3 étages qui n’avait pas de salle de bain sur le plancher principal. Alors, pas besoin de vous dire que j’ai eu quelques accidents où je n’ai pas eu le temps de me rendre à la salle de bain à temps.”

“J’ai attendu une pleine année pour un appartement subventionné sur un premier étage. J’ai une marchette et une chaise roulante à moteur et j’étais prise dans un appartement au 3^e étage pendant toute l’année sur la liste d’attente pour un logement subventionné. Je gardais ma chaise roulante dans une « baby barn » qui n’est pas idéal pour la batterie l’hiver. Et, je devais laisser ma marchette dans mon appartement parce que je ne pouvais pas descendre les escaliers avec. Je me suis souvent vu, d’ailleurs, moi-même descendre ces escaliers sur mon derrière, une marche à la fois.”

“Les listes d’attente de NB Housing sont longues: de 1 à 3 ans. En attendant, les gens restent soit dans des hôpitaux, dans des foyers de soins, dans des appartements non accessibles,... Et quand ils obtiennent finalement un appartement, il n’est pas toujours pleinement accessible.”

“Il faut avoir 19 ans pour appliquer pour un logement avec NB Housing. En attendant, il n’y a pas de place pour un jeune aux études qui est abordable et accessible.”

“Les 2 refuges pour sans abris de Moncton ne sont pas vraiment accessibles et les maisons de chambres ne sont pas beaucoup meilleures.”

“Certains logements annoncés comme accessibles ne rencontrent même pas les standards minimums de base pour l’accessibilité.”

“Je vis dans une région rurale où il n’y a pas, à ma connaissance, d’appartements accessibles.”

“Mon appartement de NB Housing est supposé d’être accessible pour une chaise roulante, mais il venait avec un poêle ordinaire. Alors, j’ai eu un accident en essayant de me préparer à dîner. J’ai eu des brûlures au 3^e degré sur ma jambe à cause que j’ai renversé de quoi de brûlant sur ma cuisse. Après l’accident, ça a pris 2 ans pour que ma cuisine soit rénovée pour la rendre accessible avec un four encastré dans le mur et surélevé et une plaque chauffante que je peux rouler en-dessous. Par contre, ce n’est pas encore idéal parce que le comptoir où est l’évier de cuisine est trop bas pour que je puisse me glisser en-dessous avec ma chaise roulante. Et, je n’ai pas encore de prises de courant accessibles (plus hautes que la normale).”

“Je vis en chaise roulante et ma salle de bain n’est pas très accessible... C’est impossible d’y installer un rail au plafond à cause de la configuration de l’appartement. Donc, je dois utiliser une commode la nuit et les matins. Aussi, ma douche n’est pas sans seuil, donc je ne peux pas rouler directement dedans ce qui fait que j’ai besoin de plus d’aide.”

“NB Housing n’a jamais voulu payer pour réparer ma porte qui mène à mon balcon pour que je puisse y aller avec ma chaise roulante. Je ne me sens pas en sécurité avec seulement une sortie de secours accessible. Et, il y a déjà eu un feu dans mon édifice. Heureusement, je n’étais pas à la maison lors du feu.”

“J’ai une rampe d’accès pour me rendre à mon appartement, mais elle mène à une porte patio qui ne barre pas. Ils ne veulent pas payer pour changer la porte parce que j’ai une subvention au loyer transférable et ils disent que je pourrais déménager n’importe quand. Alors, l’entrée principale de mon appartement a des marches et j’ai un problème de mobilité.”

“J’ai la sclérose en plaques et je suis restée prise dans mon appartement dans un sous-sol de maison lors d’un feu en 2016 pour environ 10 minutes avant qu’on ait pu venir me secourir. J’ai subi des brûlures à mon visage et mes bras. Cet appartement était tout ce que je pouvais me payer avec mon faible revenu pendant que j’attendais sur une liste de NB Housing. J’avais déjà attendu environ 3 ans sur la liste d’attente quand le feu est arrivé.”

“Je vis dans une maison de chambres depuis quelques années déjà en attendant sur la liste d’attente de NB Housing. C’est pas idéal parce qu’il y a beaucoup d’escaliers.”

“J’ai été dit que je n’avais pas le droit d’avoir un espace de stationnement parce qu’il n’y a pas assez d’espaces pour tous les appartements dans mon édifice. Donc, ma travailleuse de support doit se stationner là-bas en bas de ma rue.”

“Je suis une des chanceuses qui a eu une subvention au loyer transférable, mais j’ai déjà vu mon bill d’électricité monter à \$400 dans les mois d’hiver (je vis dans un appartement qui est dans une maison plus

âgée). Je dirais que mes factures sont en moyenne autour de \$200 par mois, plus mon loyer qui est à \$32 par mois. Ça me laisse seulement environ \$531 par mois pour payer tout le reste: nourriture, voiture, etc. Et je vis dans une région rurale où il n'y a pas de transport adapté, alors j'ai besoin d'une voiture surtout que j'ai un handicap lié à la mobilité.”

“Les coûts de chauffage sont mon principal problème par rapport à mon logement. Ils peuvent monter jusqu'à \$240 par mois l'hiver et l'été je les trouve quand même aussi assez élevés à environ \$120 par mois. Ça c'est dans mon appartement de NB Housing.”

“Je vis dans ma propre maison dans une communauté rurale. Je ne dois rien sur ma maison, mais je dois quand même payer pour l'électricité, l'huile, l'eau et égouts, plus les taxes municipales. Au total, je dépense à peu près 50% de mon chèque d'aide sociale juste pour mon logement parce que je ne qualifie pas pour de l'aide financière pour payer mon chauffage.”

“J'habite dans un appartement subventionné qui appartient à NB Housing. Le loyer est abordable, mais l'électricité n'est pas incluse.”

“J'ai dû payer pour mon appareil d'air climatisé moi-même pour mon appartement avec NB Housing même si j'ai des problèmes respiratoires chroniques diagnostiqués.”

“Je n'ai pas d'argent assez pour remplacer des meubles. Je dois en trouver qui me sont donnés. J'ai peur pour les punaises de lit.”

“Mon appartement ne venait pas avec une laveuse-sécheuse, alors j'ai dû acheter mes propres machines. Je ne sais pas ce que je vais faire quand elles vont briser. Je n'aurai pas assez d'argent pour les remplacer.”

“Je suis pris où j'habite parce que c'est beaucoup trop cher de déménager. Je ne peux pas rien déménager moi-même: je suis dans une chaise roulante.”

“Notre édifice a été infesté de punaises de lit et je n'avais pas assez d'argent pour remplacer nos matelas. Une chance qu'il y avait un organisme de charité qui nous a aidés.”

“Il y a trop de bibittes dans mon édifice de NB Housing: mille pattes, araignées, fourmis et punaises de lit.”

“Mon édifice de NB Housing est plein de drogues et d'alcooliques. Les corridors empestent la drogue. Ils en vendent directement dans l'édifice. Pas idéal pour une ancienne alcoolique. J'avais refusé cet appartement-ci au début, j'ai attendu un an de plus pour essayer de trouver autre chose, mais je n'ai pas pu rien trouver d'autre. Alors, j'ai fini par accepter de vivre ici.”

“Mon édifice est relativement sécuritaire, mais des fois je veux juste m'enfuir pour m'en aller de tout le drame que font les voisins.”

“Il y a beaucoup de roulement dans les locataires de mon édifice de NB Housing. Des fois, des personnes se font mettre à la porte seulement à cause de ouïe dire. Je sais qu'il y en a qui se ramassent ensuite dans des maisons de chambres pas trop belles.”

“NB Housing me menace d'expulsion parce que ma fille a un problème de « hoarding » au lieu de nous donner des services d'aide psychologique pour essayer d'aider avec son problème de santé mentale. Nous ne sommes même pas sur une liste d'attente pour l'aider avec son problème de « hoarding ».”

“Le bureau du médiateur des loyers n'aide pas les locataires qui sont des clients de NB Housing. On est laissés à nous-mêmes.”

“NB Housing m’a demandé d’enlever ma voiture de mon espace de stationnement ou sinon ils ont dit qu’ils allaient la faire remorquer. La raison qu’ils m’ont donnée était parce que mon enregistrement était expiré et que j’avais un pneu de crevé. Mais, je n’ai pas d’argent pour payer pour tout ça.”

“J’ai eu une amende de \$80 de NB Housing parce que j’avais laissé un sac plein de choses recyclables dehors au lieu de le garder à l’intérieur. Comment est-ce que je suis supposé payer pour cette amende-là?”

“Une fois que je serai trop vieille ou trop malade pour m’occuper de mon enfant sévèrement handicapé, sa seule option sera d’aller dans un foyer de soins.”

“Où est-ce que mon garçon autiste va aller vivre quand je ne serai plus dans les alentours? Un foyer de soins?”

“La seule option de logement pour mon garçon va être NB Housing. Il est autiste et va aussi avoir besoin d’aide avec le magasinage, la préparation de ses repas et l’organisation de ses activités quotidiennes. Je pourrais lui bâtir une suite/appartement dans ma maison, mais il aimerait mieux vivre de façon indépendante.”

“Où est-ce que mon enfant va aboutir s’il m’arrivait quelque chose? Ses seules options sont soit une famille d’accueil ou une maison de groupe.”

Citations en rapport à la nourriture

“J’ai jeté à la poubelle la moitié des aliments donnés par la banque alimentaire parce qu’ils étaient passés date.”

“J’ai demandé à Capacité N.-B. de faire une annonce dans les médias sociaux pour moi pour recueillir des dons de nourriture. Mon revenu plus les denrées de la banque alimentaire ne sont pas suffisants pour me donner 3 repas par jour à chaque jour du mois.”

“Les dons de la banque alimentaire ne me durent que la moitié du mois.”

“Je n’ai pas assez d’argent pour acheter de la nourriture.”

“D’habitude je manque de nourriture à peu près 1 semaine avant la fin du mois.”

“Je dois me fier sur mes amis pour m’acheter de la nourriture ou m’inviter à souper.”

“La viande est tellement dispendieuse. Mes parents m’en achètent souvent pour m’aider.”

“Je dois choisir entre payer pour mes médicaments ou pour ma nourriture.”

“Après avoir payé mon loyer et mon transport, il ne me reste plus assez d’argent pour acheter de la nourriture.”

“C’est difficile quand il n’y a pas d’aide pour payer pour le transport de se rendre à la banque alimentaire ou à l’épicerie. La nourriture n’est-elle pas aussi essentielle que les rendez-vous médicaux?”

“Ma travailleuse de support me conduit à l’épicerie de une à deux fois par mois.”

“Des fois, je vais à l'épicerie en chaise roulante quand il fait beau dehors.”

“Je ne vais plus à la banque alimentaire parce qu'ils demandaient trop de questions personnelles et me faisaient sentir jugée (mon estime de moi en prenait un coup).”

“La banque alimentaire ce n'est pas aussi utile pour moi puisque j'ai une diète spéciale et des allergies alimentaires.”

“Maintenant, j'ai le diabète et je m'inquiète que je n'aurai pas assez d'argent pour m'acheter tous les aliments dont je vais avoir besoin pour ma nouvelle diète.”

“La banque alimentaire donne rarement des légumes, des fruits, des produits laitiers et de la viande.”

“Je n'ai pas d'eau courante (ma plomberie est défectueuse et je n'ai pas assez d'argent pour la réparer). Donc, j'ai besoin des aliments qui ne prennent pas d'eau pour les préparer.”

“La « junk food » coûte moins cher que les aliments-santé. Je ne peux pas vraiment manger santé avec mon très petit budget.”

“J'ai essayé la popotte roulante pour un p'tit bout, mais la qualité n'était pas là: légumes trop cuits et très peu de choix de repas. Je jetais souvent la moitié de mes repas de la popotte roulante à la poubelle.”

“Je reçois \$20 d'extra par mois de Développement Social pour acheter quelques aliments santé.”

“Développement Social me donne \$40 par mois pour acheter de la nourriture plus saine.”

“Je m'assure que quelqu'un est là avec moi à la maison quand j'essaie de me préparer un repas parce que j'ai déjà eu un accident une fois quand ma travailleuse avait appelé malade et que j'avais quand même essayé de me préparer un lunch. J'ai dû aller à l'hôpital cette fois-là pour des brûlures au 3^e degré.”

Citations en rapport au transport

“J'utilise Ability Transit Moncton pour me déplacer, mais des fois il n'y a pas assez d'espaces disponibles pour que je puisse sortir. Donc, je sors seulement environ de une à deux fois par semaine.”

“Pour obtenir une place avec Ability Transit Moncton, je dois téléphoner au moins 4 jours à l'avance, sinon ils n'auront peut-être pas assez d'espace de disponible.”

“D'habitude, il faut que j'appelle environ 2 semaines à l'avance pour m'assurer d'avoir un « lift » avec Ability Transit Moncton.”

“Ability Transit Moncton n'a pas assez d'autobus pour transporter tous ses clients. Je suis bénévole sur plusieurs comités et j'ai dû annuler des réunions quelques fois parce que je ne pouvais pas obtenir de transport.”

“Il m'est arrivé de annuler des rendez-vous médicaux parce qu'il n'y avait pas assez de places disponibles sur les autobus de Ability Transit à Moncton.”

“À Fredericton, le transport adapté est si difficile à réserver que des fois je me fais refuser des transports médicaux ou pour aller à l'épicerie.”

“Il n’y a aucun transport adapté dans ma communauté rurale de St-Andrews, alors je me fie sur ma travailleuse de support deux fois par mois pour faire mes commissions et aller à mes rendez-vous médicaux.”

“J’ai dû vendre ma maison pour pouvoir acheter une camionnette accessible pour transporter mon garçon de 38 ans à ses activités de loisirs. Maintenant, nous vivons dans une petite « mini home » moins dispendieuse.”

“Mon fils a dû refuser un emploi d’été parce que les coûts de transport étaient beaucoup trop élevés (il n’y a pas de transport adapté dans notre petite communauté). Est-ce que son transport sera subventionné si jamais il se trouve un emploi permanent après ses études? Sinon, peut-être que ça ne lui vaudra même pas la peine financièrement d’aller travailler.”

“Je suis dans une chaise roulante et j’ai déjà essayé d’utiliser le transport en commun régulier, mais juste de me rendre à l’arrêt d’autobus en utilisant le trottoir me donnait des spasmes musculaires (clonus) à causes des nombreuses bosses sur mon chemin et c’était trop douloureux. Aussi, utiliser le transport régulier est impossible pour moi en hiver ou quand il pleut et ce n’est pas très pratique quand j’ai des rendez-vous à des heures spécifiques. En général, j’ai vraiment besoin du service porte à porte du transport adapté.”

“Les autobus réguliers avec des espaces accessibles sont OK en théorie, mais il n’y a pas assez d’espaces réservés pour les handicapés dans chaque autobus. Aussi, si par exemple un autobus arrive et qu’il n’a pas de rampe d’accès, je dois alors attendre au moins une demie heure pour le prochain autobus et me croiser les doigts bien fort.”

“Les rues de la ville sont dangereuses pour se déplacer en chaise roulante. Avez-vous entendu parler de la personne qui est décédée parce que sa chaise roulante était restée prise dans les rails de train à la traverse?”

“À quelques endroits, les trottoirs sont en si mauvais état que je dois descendre dans la rue pour me déplacer avec ma chaise roulante, mais après ça il faut faire face aux nids de poule dans la rue. Une fois, j’ai frappé un nid de poule qui m’a fait bondir de ma chaise et une voiture m’a quasiment frappée.”

“Le Programme de soutien aux personnes ayant un handicap du N.-B. paye pour mes transports pour aller à la banque et à l’épicerie, mais il ne paye pas pour mes transports pour aller à mes rendez-vous médicaux, tests de sang,…”

“Je me fais rembourser mes transports pour mes rendez-vous médicaux, mais ils chicanent si j’ai plus qu’un rendez-vous au médecin par mois.”

“Des fois, je suis pris à la maison pour des mois à la fois parce que les coûts de transport sont juste trop élevés.”

“Je sors seulement une ou deux fois par semaine et seulement pour des rendez-vous plates parce que le coût du transport est juste trop élevé pour moi.”

“Je sors seulement en moyenne environ 2 fois par semaine parce que c’est juste trop dispendieux.”

“Le centre d’appel pour Ability Transit Moncton est seulement ouvert de 8h30 à 16h sur la semaine, alors il n’y a pas manière de les rejoindre s’ils m’oublient en dehors de ces heures ou en cas d’urgence – je suis prise là.”

“Ma fille de 18 ans n’a pas été approuvée pour prendre le transport adapté pour aller à l’école malgré le fait qu’elle a des troubles sévères de santé mentale qui fait que c’est impossible pour elle de prendre l’autobus scolaire régulier. La ville avait accepté son application, mais le département de Développement Social ne voulait pas couvrir les coûts.”

“Avec des problèmes cognitifs, pas la peine d’appliquer à Ability Transit Moncton puisqu’ils acceptent seulement ceux qui ont des handicaps physiques.”

“Certaines personnes ont été refusées pour le transport adapté parce qu’ils ne sont pas en chaise roulante, mais ces personnes avaient quand même des marchettes ou des cannes.”

Citations en rapport aux dépenses médicales

“Je souffre de spasticité sévère qui pourrait être traitée avec des injections au botox, mais ces injections ne sont pas couvertes. J’ai envoyé des lettres et appelé ma travailleuse sociale à plusieurs reprises déjà. Ça fait au moins un mois maintenant que je travaille là-dessus.”

“Je suis paralysée, donc j’ai besoin de produits spéciaux pour mon hygiène personnelle: crèmes protectrices pour ma peau, gels et lingettes. Ces produits étaient couverts avant, mais maintenant ils ont été coupés. Alors, je ne sais pas comment je vais faire pour me les payer. J’crois bien que la seule manière sera de couper dans ma nourriture.”

“Les soins pour mes pieds sont passés de une fois à tous les 40 jours à une fois à tous les 60 jours.”

“Ma fille de 18 ans a vu un psychiatre qui lui a prescrit de l’Adderall, du Vyvanse et de l’Ambilify. Mais, ces médicaments ne sont pas couverts par la carte blanche. Nous devons nous procurer des échantillons gratuits dans le bureau de notre médecin.”

“J’ai des problèmes au dos assez sévères et de la spasticité qui pourraient être diminuées avec de la marijuana médicinale, mais ce n’est pas couvert.”

“Qu’est-ce que je vais faire à l’âge de la retraite quand je ne qualifierai plus pour la carte blanche? J’ai très peur parce qu’en ce moment mes dépenses médicales montent facilement à environ \$1000 par mois.”

“J’ai la Croix Bleue (qui me coûte environ \$20 par mois). J’ai 15 différents médicaments que je dois payer en partie et qui monte facilement à environ \$100 à chaque mois après que la Croix Bleue ait payé sa part. En plus, vu que je ne peux me payer que le plan d’assurance le moins cher, celui-ci paye seulement pour \$100 par année pour mes yeux (alors si le rendez-vous à l’optométriste me coûte \$75, il me reste seulement \$25 pour mes lunettes). Et, je ne pense même pas à demander pour des souliers spéciaux pour aider avec mon œdème, parce que j’ai le sentiment que ce serait bien trop cher.”

“Certains produits naturels pourraient m’être très bénéfiques pour réduire ma consommation de médicaments, mais ils ne sont pas couverts et trop dispendieux pour moi à acheter.”

“J’ai besoin de prendre de la vitamine C et de la vitamine D pour ma santé. Elles me coûtent environ \$20 par mois (pas couvertes).”

“Les vitamines, les suppléments, les massages, l’ostéopathie et l’acupuncture sont tous non couverts, alors ils sont trop dispendieux pour moi.”

Citations en rapport aux aides techniques

“On m’a refusé un « scooter » pour utiliser seulement à l’extérieur de ma maison parce que j’ai été dit que la socialisation n’était pas un besoin essentiel.”

“Je suis une personne âgée et mon revenu mensuel est d'environ \$1400. Je ne qualifie plus pour la carte blanche à cause de mon âge et que je n'ai supposément pas de déficit. Cela veut dire que je dois payer pour toutes les réparations à ma chaise roulante motorisée (dont le remplacement de la batterie seulement peut me coûter jusqu'à environ \$600). Je dois aussi payer pour faire réparer ma machine pour ma maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC). Et, je ne pense même pas à m'acheter des souliers spéciaux pour mon œdème parce qu'ils me coûteraient probablement bien trop cher.”

“J'ai été pris à la maison un bout de temps parce que ça a pris un long moment à attendre que ma chaise roulante soit réparée.”

“Ça peut prendre jusqu'à un an à faire remplacer une chaise roulante et au moins un mois à attendre pour que des morceaux soient réparés.”

Citations en rapport au soutien à domicile et aux travailleurs de support

“Je n'ai personne pour m'aider la nuit. Alors, si j'ai un accident, je dois attendre jusqu'au matin pour le faire nettoyer.”

“J'ai droit à 67 heures de services par semaine qui veut quand même dire que je dois aller à la toilette sur un horaire fixe quand mes travailleurs sont avec moi les matins, tard en après-midi et pour quelques heures en soirée avant le coucher. Et, quand j'allais au collège, j'étais censée avoir des travailleuses les midis pour m'aider à aller à la salle de bain, mais une fois sur deux elles étaient absentes et je devais soit attendre d'être de retour à la maison pour y aller, ou quelques fois la directrice du campus m'avait aidée. Je me suis tannée et j'ai finalement décidé d'engager mes travailleuses dans le privé. Mais, c'est une grosse tâche et beaucoup de gestion et on ne me paye pas le même montant de l'heure que celui qui est habituellement donné aux agences. Les agences reçoivent \$18 de l'heure et moi je reçois entre \$11 et \$12 de l'heure que je donne en totalité à mes travailleuses. En ce qui me concerne, je trouve qu'elles ne sont pas assez payées pour le travail important qu'elles font. C'est difficile de trouver et de garder de bonnes travailleuses.”

“Les travailleuses de support sont payées tellement peu que la mienne ne peut pas se payer une voiture et moi j'ai besoin des services tard en soirée, mais l'autobus de ville arrête à 21h30 le soir. Alors, j'ai dû trouver quelqu'un d'autre pour faire le « shift » du soir.”

“J'engage maintenant mes travailleurs de support au privé parce que les agences envoyaient beaucoup trop de différentes personnes pour m'aider (beaucoup de roulement de personnel) et il y avait beaucoup trop de cancellations qui faisaient que je ne recevais pas les services dont j'avais vraiment besoin (des services essentiels puisque je suis très dépendante sur eux: étant dans une chaise roulante à temps plein).”

“Ils ne nous laissent pas engager quelqu'un de notre famille pour prendre soin de nous et ce même en cas de situation urgente et exceptionnelle comme un feu dans un appartement. J'ai déjà été prise en dehors de mon appartement après un feu dans mon édifice et j'ai dû aller vivre chez ma sœur pour quelque temps. Elle a été obligée de prendre congé de son travail pour prendre soin de moi et je ne pouvais pas la payer. Développement Social m'a dit que la seule autre option était de demeurer temporairement dans un foyer de soins pour personnes âgées. Mais... Il me semble que ça aurait coûté beaucoup moins cher de juste payer ma sœur, non?”

“C'est habituellement moi qui s'occupe de la majorité des besoins de mon fils de 38 ans. J'hésite à le laisser entre les mains d'autres personnes parce que, la dernière fois que je l'ai fait, il a eu deux plaies de lit, ce

qu'il n'avait jamais eu avec moi auparavant. Le travailleur n'avait pas fait attention de retirer une ganse qui était sous lui ce qui lui a causé une des plaies."

"Mon garçon autiste aura probablement besoin d'un travailleur de support pour aller travailler une fois qu'il aura gradué du CCNB. Qui va payer pour ça?"

"Au début, il y avait énormément de roulement de personnel et mon fils a dû faire affaires avec plusieurs travailleurs différents. Les travailleurs changeaient à tous les 2 ou 3 mois. Et, ça c'est très difficile pour une personne autiste. En plus, plusieurs d'entre eux parlaient seulement en anglais et mon fils est français."

"Si je donnais mon fils à une famille d'accueil, ils recevraient environ probablement \$2000 par mois pour en prendre soin. Et nous, nous ne recevons que les \$670 par mois de l'aide sociale en ce moment pour prendre soin de lui dans sa propre famille."

"Mon revenu est d'approximativement \$1400\$ par mois et la contribution qu'ils me demandent pour faire faire mon ménage est de \$52 par mois que je trouve assez élevé puisque j'ai aussi plusieurs autres dépenses médicales qui grugent déjà beaucoup de mon budget. Je ne suis pas certaine que je serai capable de me payer ces services d'entretien ménager."

Citations en rapport au supplément d'invalidité de l'aide sociale

"Ça m'a pris environ 1 an et demi de batailles avant d'enfin être approuvée pour le supplément d'invalidité de l'aide sociale. Au début, ils ne pensaient pas que j'étais assez handicapée pour qualifier."

"Je ne suis pas certain, c'est pas clair, quels sont les critères et règlements pour qualifier pour le supplément d'invalidité de l'aide sociale."

Citations en rapport à la carte blanche

"Ils ne vous laissent pas avoir plus qu'un tout petit montant dans votre compte de banque, sinon vous ne pouvez pas vous qualifier pour la carte blanche. C'est comme s'ils ne savent pas comment cher ça peut coûter toutes les dépenses médicales en plus des réparations qui peuvent être requises sur une chaise roulante électrique quand vous êtes handicapé et que vous essayez de vivre avec un revenu très modeste."

"Ils m'ont seulement donné une carte blanche pour 6 mois et ensuite ils m'ont laissé savoir que je n'étais plus en situation de déficit et que donc j'allais être coupée de ma carte. Mais, j'ai plusieurs dépenses médicales et pour mes équipements. Je me demande vraiment comment ils ont pris cette décision. J'ai fait plusieurs appels et laissé plusieurs messages pour essayer de résoudre mon dilemme, mais ils ne m'ont jamais rappelé."

"Je n'ai pas assez d'argent pour acheter tous les produits pour incontinence dont j'aurais vraiment besoin. À la place, j'utilise des serviettes à main. J'ai seulement qualifié pour la carte blanche pour une période de 6 mois. Après, la carte a été révoquée."

Citations en rapport au système de l'éducation

"Ça a pris trois ans de réunions, après réunions, après réunions et de formulaires, après formulaires, après formulaires pour enfin réussir à inscrire mon fils autiste au collège. Et, ça n'a été possible que parce que

comme parent j'ai été très proactive, parce que les seules options qu'on lui présentait étaient soit l'aide sociale ou un travail dans un atelier spécial où il n'aurait gagné que \$10 par semaine."

"Le chèque d'aide sociale de mon fils a été coupé parce qu'il a reçu une bourse pour aller au collège."

"Mon fils a besoin d'un mentor pour l'accompagner au CCNB. Les mentors avaient l'habitude d'être payés \$25 de l'heure, mais maintenant ils vont être réduits à \$15 de l'heure. Il ne faut pas oublier qu'ils sont des travailleurs autonomes sans bénéficiaires, ni paye de maladie, ni vacances,... Comment pouvons-nous trouver de bons mentors prêts à travailler à si petit salaire?"

Citations en rapport au marché du travail

"Mon enfant autiste est traité de la même manière que tout autre travailleur sur l'aide sociale: il doit envoyer ses talons de paies à temps ou son chèque est coupé sans égard au fait que c'est plus difficile pour lui de s'organiser avec son handicap cognitif. Et, les talons de paies peuvent seulement être envoyés par télécopieur ou être déposés en personne. Pas par courriel. Mais, c'est pas tout le monde qui a accès à un télécopieur vous savez... Et, de se rendre au bureau en personne peut être difficile pour une personne handicapée à cause du transport, entre autres."

"J'ai essayé de retourner sur le marché du travail, mais j'avais juste trop de douleurs au dos pour continuer."

"J'ai contacté tous les employeurs, dans ma région, qui potentiellement pourraient engager une personne avec mon expertise, avec le même type de cours que moi. Mais, ils n'ont pas voulu m'engager une fois qu'ils m'ont vue dans ma chaise roulante."

"Mon but est de démarrer ma propre entreprise pour pouvoir enfin ne plus être sur l'aide sociale et éventuellement pouvoir acheter ma propre maison. Ça fait 7 ans que j'ai terminé mon cours au collège. Gérer mon équipe de travailleurs de support est quasiment un emploi à temps plein comme c'est là et en plus je suis bénévole sur 9 différents comités. Je vais devoir réduire mes occupations si je veux pouvoir partir mon entreprise. Par contre, je suis un peu inquiète du fait que si je commence à avoir du succès en affaires, je vais devoir commencer à payer moi-même mes travailleurs de support. Et, j'ai besoin d'au moins 67 heures de services par semaine ce qui risque d'être très dispendieux."

"J'aimerais beaucoup aller au collège et prendre un cours pour travailler avec les enfants. Mais, je n'ai pas une haute estime de moi-même et je vais devoir travailler là-dessus avant d'être capable de poursuivre mes rêves. Aussi, j'ai peur que si je commence à travailler, je vais perdre ma carte blanche."

"Mon fils qui a des problèmes cognitifs aimerait bien travailler après sa graduation du CCNB, mais il sera probablement seulement capable de travailler à temps partiel. Et... Est-ce que ça en vaudra vraiment la peine s'il peut seulement se trouver un emploi au salaire minimum?"

"Avant d'être sur l'aide sociale, j'étais une enseignante à contrat dans le système scolaire. Si je pouvais encore travailler, c'est certain que je le ferais parce que j'aimais vraiment ma carrière. Maintenant, je reçois une pension d'invalidité du Régime de Pensions du Canada (RPC) et un petit chèque de l'aide sociale pour combler le manque à gagner."

"J'ai travaillé jusqu'à l'âge de 34 ans, mais j'ai dû arrêter quand ma maladie a empiré."

“Les programmes de travail pour les personnes handicapées ne les payent que très peu. Ils ne reçoivent qu’entre \$3 de l’heure en travaillant pour certaines agences gouvernementales et seulement environ \$0,50 de l’heure au METS Inc.”

“Certains sont inscrits aux programmes de retour au travail comme le METS depuis 30 ans sans encore vraiment d’espoir de trouver du vrai travail.”

Citations en rapport à la navigation du système

“Les travailleurs sociaux des fois me font tourner en rond dans ma recherche de services.”

“J’ai été obligée de faire 9 appels au Développement Social juste pour savoir comment rapporter un salaire de la bonne manière.”

“J’ai besoin de faire affaires avec 9 personnes juste pour gérer mes talons de paie à chaque mois.”

“Les différents départements ne se parlent pas ensemble.”

“Ce serait bien si l’information au sujet des ressources disponibles ne serait pas aussi cachée et secrète.”

“Il n’y a personne pour nous donner toutes les informations à propos du T2201, des REEI, des cartes d’accès,…”

“Souvent, l’information nous provient de d’autres personnes qui vivent la même situation que nous et pas du département de Développement Social.”

“Si tu ne sais pas où chercher, tu ne sais pas pour quoi demander.”

“Comme parent d’un enfant handicapé (maintenant rendu à l’âge adulte), je dois toujours être deux pas en avant du système pour m’assurer que mon enfant aura accès à ses services à temps.”

“Comment est-ce que mon fils sera capable de gérer tous les services dont il a besoin si quelque chose m’arrive à moi? Il est autiste.”

“Une personne nous dit une chose et une autre, autre chose.”

“Les gestionnaires de cas changent si souvent que je perds le fil de qui est qui.”

“Il y a beaucoup trop de bureaucratie.”

“Ils analysent toutes mes dépenses en détail et passent des commentaires quand ils jugent que telle ou telle dépense n’est pas essentielle à leurs yeux.”

“Ma gestionnaire de cas ne répond même plus son téléphone. J’avais besoin d’aide pour payer ma facture d’électricité, mais je n’ai jamais eu de retour d’appel.”

“On me fait sentir comme si je suis une citoyenne de dernière classe, comme si je ne compte plus du tout.”

“Je me sens comme si on me traite différemment parce que je suis pauvre. Je ne reçois pas le même respect ni le même niveau de services que le reste du monde.”

“Je me sens comme si on me blâme pour une maladie que je n’ai pas demandé d’avoir.”

“Je sens qu’on me punit d’avoir un handicap.”

“Mon fils va vivre pour le restant de ses jours dans la pauvreté extrême parce qu’il a un handicap cognitif.”

“J’ai honte.”

“Certains employés me traitent avec condescendance.”

“Les travailleurs sociaux manquent d’empathie.”

“J’ai peur de parler parce que je sens que je serai punie et désavantagée si je dis mon opinion ou que j’exprime mon insatisfaction.”

“Des fois, c’est comme s’ils nous mettent des bâtons dans les roues au lieu de nous aider.”

“La première réponse est plus souvent qu’autrement “Non”.”

“Ma travailleuse sociale ne m’a jamais même rencontrée en personne.”

“Tout finit par être une bataille et c’est épuisant... Me battre pour des rénovations pour rendre mon appartement plus accessible... Me battre pour des salaires plus élevés et pour plus d’heures de travail pour mes travailleuses de soutien... Me battre pour avoir accès à un espace de stationnement plus proche de mon appartement...”

“Je suis une maman épuisée et drainée parce que je dois continuellement me battre avec le système. J’ai tellement de choses à gérer en ce moment que ça fait un mois que je pleure constamment. Je suis au bout du rouleau.”

“Je suis une mère célibataire d’un enfant sévèrement handicapé et j’ai maintenant moi-même des problèmes de santé dont certains sont reliés au stress que nous fait subir le système. Je me sens tout le temps jugée comme mère d’un enfant qui a plusieurs difficultés. Pourtant, j’ai aussi un deuxième enfant qui connaît beaucoup de succès en ce moment à l’université et qui est même président du conseil étudiant. (même mère pourtant avec deux enfants dont seulement un présente des défis importants). Aussi, je me sens comme si on pense toujours que j’exagère et que je me plains pour rien. Mais... Si je ne le fais pas, comment est-ce qu’on va obtenir les services dont on a besoin ? Même avec tout ça, on n’a pas encore les services en santé mentale et les supports adéquats dont mon enfant a vraiment besoin.”

“Des fois je ne demande même plus pour de l’aide parce que je sais que ça va me demander beaucoup trop d’énergie et qu’ils vont encore me faire sentir comme si je me plains encore pour rien. Je n’ai même pas assez d’énergie pour appliquer pour le « Child Disability Benefit » du fédéral auquel on a droit.”

“Je sens que le système inhumain me fait subir de l’abus psychologique.”

“J’ai dû mettre de la pression sur le Développement Social pour obtenir des services plus rapidement. D’habitude, il y a une longue attente pour le Programme de soutien aux familles pour les enfants ayant un handicap.”

“J’ai dû parfois faire des menaces pour obtenir de l’aide. Ensuite, j’ai été transférée à une travailleuse sociale moins coopérative comme punition.”

“J’ai dû aller jusqu’au député sous-ministre pour finalement obtenir l’aide d’urgence pour le gaz à laquelle j’avais droit.”

“L’aide juridique n’est pas disponible pour se battre contre le système. J’ai été dit que l’aide juridique était seulement pour les cas de garde d’enfants et de pensions alimentaires. Mon problème est plutôt avec NB Housing.”

“Quand j’obtiens finalement une réponse positive, je leur demande de me la donner par écrit parce que je ne leur fais pas confiance.”

ANNEXE E – RECOMMANDATIONS DES PERSONNES INTERVIEWÉES

Actions recommandées pour le revenu

“En ce moment, mon rêve serait de faire environ \$18,000 par année, mais si j’avais \$15,000 je serais déjà heureuse avec ça.”

“Tout ce que je veux pour moi et mon enfant c’est un toit au-dessus de notre tête et assez pour de la nourriture (incluant pour sa diète spéciale).”

“Les taux d’assistance sociale devraient être au minimum indexés pour augmenter à chaque année avec le coût de la vie.”

Actions recommandées pour le logement

“Il faudrait bâtir plus de logements accessibles. Il ne faut pas attendre après le secteur privé ou celui à but non lucratif pour le faire.”

“Les caps maximums placés sur les coûts de loyer pour obtenir une subvention au loyer transférable sont trop bas. Quand je cherchais pour un appartement accessible à Moncton, je n’en n’ai jamais trouvé sous le cap maximum alloué. Peut-être que les caps devraient être repensés surtout pour les personnes à mobilité réduite comme moi qui ont besoin d’un édifice avec un ascenseur, une rampe,... Ces appartements-là sont plus chers!”

“Je suggèrerais que les subventions au loyer prennent en considération et incluent le prix de l’électricité. Je vis dans une maison plus âgée parce que c’est la seule place accessible que j’ai pu trouver qui respecte mon petit budget, mais le problème est que l’électricité peut monter aussi haut que \$400 par mois dans l’hiver.”

“SVP inclure l’électricité dans le calcul du coût que je dois payer pour mon appartement subventionné. Le prix de l’électricité est trop élevé et varie beaucoup d’un mois à l’autre.”

“J’aurais aimé pouvoir choisir l’édifice où j’allais vivre. NB Housing devrait nous donner l’option de coter les édifices avec un système de pointage pour donner nos préférences ou au moins nous laisser choisir et coter les régions de la ville où nous serions prêts à habiter.”

“NB Housing devrait peut-être avoir un expert en accessibilité qui pourrait faire le tour de l’appartement avec la personne avant qu’elle emménage pour s’assurer que s’il y a des rénovations à faire pour améliorer l’accessibilité pour cette personne-là, que les bonnes réparations sont faites avant la journée du déménagement.”

“J’aimerais beaucoup avoir accès à une allocation au déménagement si un moment donné je dois déménager.”

Action recommandée pour la nourriture

“Ce serait bien d’avoir assez d’argent pour acheter ma propre nourriture au lieu d’avoir besoin que Capacité N.-B. quête pour de la nourriture pour moi sur les réseaux sociaux.”

Actions recommandées pour le transport

“Ability Transit Moncton a besoin de plus d’autobus.”

“J’aimerais que mes billets d’autobus ne me coûtent rien quand je fais du bénévolat pour des organismes communautaires.”

“Ce serait l’un d’avoir plus de support financier pour payer le transport. Au moins peut-être égal au coût d’une passe mensuelle avec Codiac Transpo (soit \$63 par mois). Avec ça, je pourrais participer à plus d’activités et voir plus de monde.”

“Des transports adaptés dans les régions rurales aussi... S’il vous plaît!!!”

Actions recommandées pour les dépenses médicales et la carte blanche

“Pourquoi est-ce que c’est si compliqué d’appliquer pour une carte blanche? Il y a bien trop de reçus à fournir et la carte est seulement bonne pour un bout de temps et après il faut réappliquer encore et encore... Est-ce que ça ne pourrait pas à la place être tout simplement évalué selon le revenu annuel de la personne? La personne aurait alors juste à fournir son rapport d’impôts? Aussi, je pense que n’importe qui qui travaille au salaire minimum ou qui fait moins que cela devrait automatiquement qualifier pour quelque sorte d’assurance médicale gratuite au Nouveau-Brunswick.”

“S’il vous plaît augmenter le montant qu’une personne vivant avec un handicap peut avoir dans son compte de banque avant qu’elle ne soit disqualifiée pour la carte blanche. Savez-vous combien ça coûte des batteries neuves pour une chaise roulante motorisée? \$600. Et... Une nouvelle chaise roulante? \$10,000. Je suis supposé me payer ça avec quel argent?”

“Ce serait bien que tous les médicaments prescrits par des médecins soient couverts (dans notre cas l’Adderall, le Vyvanse et l’Ambilify ne sont pas couverts).”

“J’aimerais beaucoup que les vitamines et les suppléments soient couverts et aussi d’autres herbes médicinales et les massages.”

“J’aimerais voir le botox pour la spasticité et la marijuana médicinale inclus dans la liste des médicaments couverts.”

“SVP!!! Nous avons besoin de meilleurs services en santé mentale!!! Pas juste des listes d’attente et des solutions temporaires.”

Actions recommandées pour les aides techniques

“Les aides techniques devraient être couvertes pour toutes les personnes à faible revenu. Peut-être au moins pour toutes les personnes qui font moins de \$25,000 par année?”

“Il devrait y avoir des nouvelles politiques de mises en place pour réduire les temps d’attente pour obtenir des équipements ou pour faire réparer des équipements. Ça prend tellement trop longtemps en ce moment!”

“Des équipements pour la mobilité comme les « scooters » pour aller à l’extérieur seulement de la maison sont quand même une nécessité même s’ils ne sont pas utilisés du tout à l’intérieur de la maison.”

Actions recommandées pour le soutien à domicile et les travailleurs de support

“Donnez-nous les mêmes taux horaire que vous donnez aux agences. Cela nous permettrait d’engager au privé des travailleurs mieux qualifiés et on vivrait moins de roulement de personnel.”

“Laissez les gens engager des membres de leur famille.”

“Les travailleurs de support devraient être des employés gouvernementaux pour s’assurer d’avoir des personnes mieux qualifiées étant donné qu’elles recevraient probablement plus de formation et qu’elles seraient probablement aussi mieux payées.”

“Les agences devraient avoir besoin de rendre des comptes par rapport à la qualité de leurs services offerts: faible roulement de personnel, employés bien formés et qualifiés, satisfaction de la clientèle, etc.”

“SVP ne placez pas de cap maximum sur le nombre d’heures de service auxquelles j’ai droit parce que sinon ça veut dire que j’ai personne entre les quarts de travail de mes employés pour m’aider à aller à la salle de bain, ou pour nettoyer mes dégâts au besoin.”

Action recommandée pour le supplément d’invalidité de l’aide sociale

“Ayez des politiques claires et transparentes par rapport à qui peut se qualifier pour le supplément d’invalidité de l’aide sociale.”

Action recommandée pour le système d’éducation

“En grade 9, les enfants avec handicaps cognitifs devraient être évalués pour les aider à faire un plan pour leur futur et pour les guider vers les bons cours qui vont leur permettre de plus tard occuper les bons emplois qui correspondent bien à leurs forces et aptitudes.”

Actions recommandées pour le marché du travail

“Tous les départements gouvernementaux devraient avoir des emplois spécifiquement désignés à être remplis par des personnes vivant avec des handicaps.”

“SVP de vrais emplois avec un vrai chèque de paie pour les personnes vivant avec un handicap.”

“Plus d’éducation et d’information auprès des employeurs pour les rendre plus enclins à engager des personnes vivant avec des handicaps.”

“Plus pour supporter financièrement les employeurs qui veulent mettre en place des accommodements pour leurs employés vivant avec des handicaps.”

Actions recommandées pour faciliter la navigation du système

“Ça ne devrait pas toujours être une bataille constante. Le focus devrait être sur faciliter la vie des clients et les aider plutôt que de toujours mettre des obstacles sur leur chemin. On devrait clairement indiquer aux employés de Développement Social quelle attitude est attendue d’eux et qu’ils devraient toujours traiter toutes les personnes qu’ils servent avec respect.”

“Une fois de temps en temps, ce serait bien que les personnes en charge nous parlent directement: nous les personnes qui vivons avec des handicaps.”

“J’aimerais bien avoir des rencontres en personne avec ma travailleuse sociale. Ce serait bien qu’elle puisse me rencontrer en personne au moins une fois. Et, ce serait aussi bien de savoir qu’elle va s’informer à mon sujet régulièrement par la suite.”

“Les différents départements devraient se parler plus souvent entre eux.”

“Ce serait bien d’avoir UN SEUL point de contact (seulement une personne à appeler) qui pourrait prendre soin de notre cas au complet et trouver les réponses pour nous au lieu d’avoir nous-mêmes à faire de 9 à 10 appels avant de trouver la bonne personne avec la bonne réponse.”

“De l’information à propos de tous les services qui s’appliquent à moi devrait être facilement accessible et peut-être même fournie par ma travailleuse sociale, gestionnaire de cas, ou autre personne centrale. Je ne devrais pas avoir à chercher pour mes services moi-même, car souvent je ne sais même pas que je devrais être en train de chercher pour ci ou pour ça. Je ne sais même pas ce à quoi j’ai droit.”